Ami du Clergé du 20 mars 1930

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Le surnaturel et les miracles. — IX. Les miracles de Lourdes : les guérisons, 161. — X. Lourdes : les miracles spirituels, 162. — XI. Lourdes, rendez-vous religieux du monde, 164.
Cours de prônes sur le Décalogue. — XXXVII. Les injustices commises dans les successions, 165.
Cinq minutes d'Evangile. — XX. *Dimanche de la Passion :* Les auteurs des souffrances du Christ, 166.
Petit Carême. — V. Le sacrifice de la Croix, 167.
La prédication des choses qui nous entourent. — 20. Le porc, 169. — 21. La lune, 171. — 22. L'échelle, 172.
Sermon pour l'Annonciation. — *L'Ave Maria,* 173.
Aux Enfants de Marie — XL. La servante du Seigneur, 175.
Pour la Compassion de la T. S. Vierge. — Marie au pied de la Croix, 175.

LE SURNATUREL ET LES MIRACLES

IX

LES MIRACLES DE LOURDES : LES GUÉRISONS

Mes frères,

Je vous ai dit dans ma première instruction sur les miracles de Lourdes, que les apparitions de la Sainte Vierge à Bernadette avaient été le point de départ d'innombrables autres merveilles. De cela personne ne peut douter, car ces merveilles constituent un phénomène historique des temps présents et, pour me servir d'une formule banale et sans doute vulgaire, il suffit d'y aller voir pour le croire.

Rappelons *ce que l'on voit à Lourdes,* et montrons que les miracles qui s'y opèrent *sont de vrais miracles.*

I

Après les apparitions, en 1858, les pèlerinages commencèrent presque aussitôt. On vit, dans ce coin perdu des régions pyrénéennes, une terre sacrée ; on voulut vénérer la place où s'étaient posés les pieds de la Reine du ciel, cette solitude rustique où elle avait daigné se montrer et parler à une enfant.

La foi et la piété confiantes y amenèrent bientôt des malades, pour qu'ils fussent guéris par la Mère, comme tant d'autres malheureux l'avaient été en Judée et en Galilée par Jésus, son divin Fils.

Cette espérance fut immédiatement réalisée. Des guérisons subites et extraordinaires se produisirent à la Grotte, au contact de l'eau qui coulait maintenant, abondante, dans la source découverte par Bernadette sur un signe de la Sainte Vierge. Les médecins n'y comprenaient rien. Ils étudièrent les différents cas qui leur furent soumis, et ils durent avouer leur impuissance à les expliquer, ou les reconnaître en toute loyauté comme inexplicables naturellement, et évidemment surnaturels.

Ce n'était là que l'aurore d'une période qui dure encore et qui se poursuit sous nos yeux.

La statistique des guérisons opérées depuis le commencement a quelque chose d'effarant. Elle est si éloquente qu'on se demande comment il se fait que le monde n'en est pas bouleversé !

En 1882, fut créé un bureau médical chargé de vérifier les certificats des malades, de constater leur état et de prononcer sur leurs cas respectifs. C'est dans les registres de ce bureau, qui a pris le nom de « Bureau des constatations », qu'on peut trouver des renseignements. Là, les examens se font au grand jour et dans la lumière des discussions scientifiques les plus approfondies. Des milliers de médecins français ou étrangers figurent aux dossiers. Or, de 1882 à 1911, quatre mille quarante-cinq miracles ont été constatés et reconnus !

Ne restez-vous pas rêveurs devant cette masse de prodiges ?

Depuis la guerre, les miracles sont aussi nombreux, sinon plus. Ils s'opèrent tantôt dans les piscines où coule l'eau de la fontaine miraculeuse, tantôt devant la grotte, tantôt dans la basilique, tantôt sur l'esplanade au passage du Saint-Sacrement, quelquefois même à la dernière heure du pèlerinage et dans le train de retour.

On a dit que la surnaturelle puissance curative qui s'est manifestée durant soixante-dix ans avec tant d'éclat diminuait chaque année. C'est faux : l'année dernière même, les guérisons ont été extraordinairement nombreuses et plus impressionnantes que jamais.

Entre le 22 et le 27 mai 1929, les pèlerins du Jura sont à Lourdes. Un prêtre, un jeune homme de dix-sept ans, une jeune fille de vingt-et-un ans atteints de maladies diverses éprouvent des améliorations sensibles, mais ce n'est là que le prélude d'un miracle de premier ordre. Une institutrice, aveugle de l'œil droit par cécité congénitale, l'œil gauche aboli par décollement de la rétine, éprouve dans la piscine une douleur fulgurante aux tempes, en même temps qu'un froid glacial. C'est la guérison : elle voit [1] !

Le 22 août 1929, c'est Laure Dupont, la miraculée de Caudéran, qui est guérie instantanément d'un cancer inguérissable, guérie contre toute possibilité humaine, guérison reconnue par vingt-huit docteurs, hommes d'expérience, de science impartiale, uniquement soucieux de reconnaître la réalité.

Je pourrais vous en citer combien d'autres, aussi frappants et admis par la science dans des conditions identiques d'impartialité.

Voilà les faits. Il n'y a pas à dire non, ces faits existent. D'ailleurs les médecins sont forcés de l'avouer, quels que soient leur confession ou leurs préjugés philosophiques.

Ecoutez le docteur Bernheim, un juif, chef de l'Ecole de Nancy : « Les faits de Lourdes, écrit-il, appartiennent désormais à la science, la science les accepte, les étudie ; l'interprétation seule reste en litige. Toutes ces observations ont été recueillies par des hommes honorables. Les faits existent. »

Tout homme sincère devra dire la même chose : *les faits existent.* Mais ces faits sont-ils des miracles ?

Je réponds : oui, sans hésiter.

II

Qu'est-ce qu'un miracle ? C'est un fait dûment constaté, qui est une dérogation aux lois ordinaires et dépasse les forces de la nature. D'où l'on conclut à une intervention surnaturelle de Dieu. Or, tels sont bien les miracles de Lourdes, il n'y a là-dessus aucun doute.

Ces miracles consistent d'ordinaire en guérisons de maladies inguérissables ou d'infirmités incurables : guérison instantanée d'un cancer, de glandes dégénérées, d'une tumeur ; allongement instantané d'une jambe plus courte que l'autre ; guérison de paralysie infantile, guérison instantanée de gibbosités et de tuberculose vertébrale ; guérison instantanée d'ulcères effroyables dévorant le visage et le palais et formation subite de nouveaux muscles et d'un nouvel épiderme remplaçant les chairs dé-

[1] La vision de l'œil gauche est normale, malgré un léger décollement de la rétine encore subsistant. Celle de l'œil droit, encore atténuée, est suffisante. (*La Croix,* 27 juin 1929).

truites ; guérison subite d'une carie de l'os frontal ; guérison subite et complète d'un pauvre corps sur lequel un train a passé et qui est devenu une loque humaine.

Aussi, les maladies qui sont guéries à Lourdes sont toujours des maladies graves, souvent inguérissables, désespérées. C'est un Henri Lasserre qui est guéri d'une cécité qui le désespérait et de troubles intolérables, et qui, en reconnaissance, écrit cette histoire de Lourdes que le monde entier a lu. C'est Gargan, sur qui un train a passé, qui porte à Lourdes la loque qu'il est devenu et qui revient avec l'usage de tous ses membres. C'est le malade et les malades qui ont été de la part de Francis Jammes l'objet d'une attestation si nette et si émouvante :

— « J'atteste, écrit-il, qu'en 1905, au pèlerinage national de Lourdes, vers 10 heures du matin, Paul Claudel, l'illustre écrivain et ambassadeur, et moi, nous trouvant dans l'enceinte circonscrite par les grilles de la piscine, à droite quand on tourne le dos au Gave, près d'un banc de pierre et de la dernière porte qui, du même côté, donne accès aux baigneurs, nous avons vu, de nos yeux vu, un homme de quarante ans, aux membres tellement noués, révulsés, qu'il faisait songer « aux racines emmêlées d'un châtaignier ou aux tentacules d'une pieuvre. » Ces expressions très exactes sont de Claudel. L'infirme en question se tenait en chien de fusil, comme il pouvait, sur la civière que l'on avait un instant déposée à nos pieds avant qu'on l'enlevât à la suite des autres avec son hospitalisé. Celui-ci contemplait, avec une expression de foi que je n'ai jamais vue à personne, le crucifix qu'il tenait. On l'emporta. On le plongea dans l'eau miraculeuse, et, quelques minutes après, il en ressortait transfiguré, redressé tout à fait. Nous éprouvâmes, mon ami et moi, de l'effroi tout d'abord, puis une joie débordante, une reconnaissance sans nom envers le Ciel. »

Ceci est la première attestation ; voici la seconde : « J'atteste encore qu'à la procession du Saint-Sacrement, lors du cinquantenaire de la première apparition de l'Immaculée-Conception à Bernadette, j'ai vu onze malades exposés se relever de leur grabat, sans pouvoir les considérer d'aussi près qu'il m'avait été permis pour l'infirme guéri devant moi à la piscine. Néanmoins, je les revis, sauf un, le lendemain, au Bureau des constatations [1]. »

Ce sont là des témoignages d'une sincérité indubitable, et j'en pourrais citer des milliers de tout pareils.

Ces malades si merveilleusement guéris, un médecin et quelquefois plusieurs médecins, parmi lesquels des notabilités de premier plan, les ont déclarés incurables. Ils sont plongés dans une piscine d'eau glacée qui, semble-t-il, devrait les achever. Pas du tout. Ils en sortent, non seulement indemnes, mais guéris. Et leurs maladies ne sont pas des maladies bénignes : ce sont des plaies, je vous l'ai dit, des ulcères, des lupus, des tuberculoses. Comment douter ?

De plus, ces guérisons de Lourdes ont une double particularité qui est comme la signature de Dieu : elles sont *instantanées* et elles sont *durables*. Rien de naturel ne les explique, ni les propriétés chimiques de l'eau de Lourdes, ni l'état nerveux des malades. Après de longs mois de dépérissement et de douleurs, après d'innombrables nuits de tortures, tout à coup, c'est dans un organisme à moitié détruit l'arrêt des forces de mort, l'afflux de la vie, le retour de l'appétit, la reprise des mouvements, le jeu normal des fonctions, la capacité revenue de l'effort et du travail.

[1] Francis Jammes, *La Divine Douleur*. Jammes ajoute : « J'affirme que l'une de mes enfants, en bas âge, transportée à Lourdes dans un état désespéré, l'épine dorsale déviant déjà, a reçu après les prières faites pour elle à la Grotte, la grâce d'une guérison si rapide, quoique pas subite, que je la tiens pour un miracle au sens théologique. »

La science la plus éclairée s'avoue dépassée. Un médecin, professeur célèbre, qui fut appelé à examiner les premiers miracles opérés à la Grotte, fut frappé, du premier coup, de la facilité, de la promptitude, de l'instantanéité avec lesquelles ils sortent de leur cause productive ; de la violation, du bouleversement de toutes les méthodes thérapeutiques qui règnent dans leur accomplissement ; des contradictions que reçoivent les préceptes et les prévisions de la science ; du dédain qui frappe l'ancienneté, la profondeur et la résistance du mal ; du soin avec lequel toutes les circonstances sont arrangées et combinées pour montrer qu'il y a, dans la guérison qui s'opère, un événement en dehors de l'œuvre de la nature. Sa conviction fut formée aussitôt : il reconnut le doigt de Dieu et la présence du surnaturel, et il le déclara hautement [1].

Cette attestation a été contresignée depuis par un nombre considérable de docteurs parmi lesquels les libres-penseurs ne manquent pas. Beaucoup d'entre eux, du reste, reconnaissent loyalement que ces phénomènes sont aussi inexplicables qu'authentiques, qu'ils dépassent la science et la nature elle-même, que ce sont des miracles, et ils se convertissent.

Pas un seul, en tous cas, ne met en doute la réalité de ces guérisons, ni l'absolue bonne foi des rapports qui les enregistrent, autant dire que tous implicitement reconnaissent, dans les faits, une action surnaturelle ou miraculeuse.

Remarquez-le enfin : les miracles de Lourdes ne sont pas des cas isolés qui ne se reproduisent que de temps en temps. Il ne se passe pas une année qu'il ne s'en produise plusieurs, dont quelques-uns sont d'éclatants prodiges. Un seul bien établi suffirait à montrer l'action surhumaine de Dieu dans l'Eglise. Or, c'est par milliers qu'il faut les compter depuis 1858, où la Vierge apparut à Bernadette.

Toutes ces raisons, dont une seule à la rigueur suffirait, constituent une preuve invincible de ce que j'ai voulu établir.

Vous le voyez, m. f., il faut se rendre et confesser que le surnaturel n'est pas une vieille superstition périmée. Le surnaturel n'est pas mort ; le miracle n'a pas été supprimé par la Science ni par le Progrès. Si les raisons que je vous ai apportées ne vous suffisent pas, lisez *Les Grandes Guérisons*, par le Docteur Boissarie, ou l'*Histoire critique des événements de Lourdes*, par Georges Bertrin, agrégé de l'Université et professeur à l'Institut catholique de Paris. Tout homme de bonne foi qui lira ces ouvrages, devant la masse formidable et l'évidence éclatante des faits, devra se rendre et dire avec nous : « *Digitus Dei est hic*. Le doigt de Dieu est là ».

Nous verrons dans notre prochaine instruction qu'il se produit à Lourdes d'autres merveilles encore, moins frappantes, mais aussi réelles.

X

LES MIRACLES DE LOURDES : LES MIRACLES SPIRITUELS

Mes frères,

Il nous faut donc admettre, et tout le monde avec nous, que, depuis trois quarts de siècle, des miracles de guérisons s'accomplissent à Lourdes. Mais ces miracles, s'ils sont les plus frappants, ne sont pas les seuls. Il s'en opère d'autres, moins visibles, mais qui cependant n'échappent pas à l'observateur

[1] « De tels phénomènes, ajoute-t-il, dépassent la portée de l'esprit humain. Comment comprendrait-il, en effet, l'opposition qui existe entre l'unité du remède et la diversité des maladies, la courte durée de l'application de l'agent curatif et la longueur des traitements au pouvoir de la science et de l'art, entre l'efficacité du premier et l'inutilité des seconds, entre la chronicité du mal et l'instantanéité de la guérison ? Il y a là certainement une force contingente supérieure à celles qui ont été départies à la nature, étrangère à l'eau dont elle se sert pour la manifestation de sa puissance. » (Dr Vergez).

attentif de ce qui se passe sur ce théâtre des bénédictions d'En-haut. Je veux parler des miracles spirituels qui, eux aussi, attestent la présence du surnaturel divin. Miracles de résignation, miracles de foi et de conversion : des transformations merveilleuses et inexplicables s'accomplissent dans les âmes, et c'est ce phénomène extraordinaire que je veux, ce soir, mettre sous vos yeux.

I

Je vous l'ai dit, et vous pourrez le constater au prochain pèlerinage que nous ferons à Lourdes, comme je l'ai moi-même constaté tant de fois : mêlés aux milliers de pèlerins qui arrivent chaque jour dans la petite ville pyrénéenne de tous les pays du monde, de nombreux malades, des mourants même, sont amenés vers la grotte et les piscines. Le spectacle offert aux regards est d'abord extrêmement pénible à voir. On ne peut contempler ces corps douloureux étendus sur leurs brancards, ces visages tiraillés et ravagés par la souffrance, ces hommes, ces femmes, ces jeunes gens, ces jeunes filles, ces enfants aux grands yeux mornes, que la mort semble avoir marqués de son doigt glacé pour le tombeau, sans éprouver un sentiment poignant de pitié et d'angoisse. Pas un de ces malheureux qui n'espère que la Vierge va lui rendre la santé. Oh ! comme ils la béniront, quand ils sentiront leurs infirmités évanouies comme un songe, leurs membres redressés et solides, un sang épuré dans leurs veines, et que la vie enfin, la triste et belle vie humaine, leur sera rendue ! Ils attendent, anxieux, l'heure où on les plongera dans l'eau où tant d'autres ont trouvé comme une résurrection, ou ce passage du Saint-Sacrement pendant lequel, comme dans l'Evangile, on a vu tant de fois des paralytiques, des fiévreux, des tuberculeux se dresser avec un cri de délivrance et d'infinie gratitude !

Hélas ! il y en a qui sont guéris parmi eux, près d'eux ; mais eux, ils ne sont pas guéris ! Ils vont rester les infortunés qu'ils étaient avant le beau voyage et le si doux espoir ! N'y a-t-il pas dans cette déception après la longue attente, l'ardent désir, la sainte confiance, de quoi jeter ces malheureux dans le doute et le désespoir ? Eh bien ! c'est un tout autre sentiment qui se révèle dans ces âmes si cruellement éprouvées. Elles acceptent leur mécompte avec une soumission déconcertante, heureuses du bonheur des autres qu'elles ne jalousent pas, soutenues intérieurement par la puissance apaisante de leur foi et la confiance persistante dans la bonté du Christ et de sa Mère. Vous les verrez devant la grotte, abîmées dans la prière, et devant l'Hostie consacrée, les yeux noyés de larmes et comme en extase.

Une telle attitude d'âme est-elle naturelle ? Est-elle même compréhensible ? Non. Ce qui serait naturel et compréhensible, c'est que ces malades venus de si loin, déçus dans leur espoir de guérir, en éprouvent une amère rancœur, ce sentiment qui envahit l'âme de ceux qui, alors qu'ils attendaient une faveur, s'en sont vus frustrés, et dont on a trompé ou trahi la plus chère espérance. Voilà ce qui serait naturel et compréhensible. Etre abandonné à son sort douloureux par une puissance qui pouvait vous guérir et qui ne l'a pas voulu, se voir refuser par elle la santé et la vie ; et pourtant, loin de haïr cette puissance, la bénir, une telle attitude d'âme n'est pas dans la nature, elle la dépasse et, dès là qu'elle la dépasse, elle suppose un concours et un secours qui viennent de plus haut qu'elle.

Voilà donc une première merveille spirituelle ; en voici une seconde.

II

Il ne vient pas que des malades à Lourdes. Les foules immenses qui s'y pressent chaque jour sont composées surtout de bien portants, voyageurs, pèlerins, ou simplement curieux de spectacles qu'on leur a signalés comme insolites et dignes d'être vus. Or les uns et les autres éprouvent là, durant leur séjour, des impressions religieuses si fortes qu'ils en sont bouleversés jusqu'au fond de l'âme.

Les croyants se sentent enveloppés d'une atmosphère toute céleste. Il leur semble qu'ils ne sont plus sur la terre, tant la foi les illumine et les pénètre. Ils sont chez la Vierge, ils sont chez son divin Fils, ils sont chez Dieu même ! La prière et les chants jaillissent de leurs cœurs et montent à leurs lèvres avec l'intarissable abondance de la source miraculeuse de Massabielle. Malgré la fatigue des exercices incessants, ils sont infatigables. Le jour ne suffit pas à leur piété : on les voit passer la nuit les bras en croix, dans les sanctuaires jamais fermés, confesser leurs fautes, communier, vivre enfin leur foi avec une intensité dont ils sont les premiers surpris. Et quand il faut retourner à la gare pour le départ, c'est le cœur serré qu'ils s'arrachent à ces lieux qui leur furent, pendant quelques jours, comme une patrie plus haute et meilleure.

Quant à ceux qui sont venus en simples curieux, attirés par le désir de jouir des spectacles qu'on ne voit que là, il est possible qu'il y en ait, dans le nombre, qui demeurent froids, ironiques et incrédules devant les manifestations auxquelles ils ne comprennent rien. Les uns sont venus avec des préjugés qui leur sont trop chers, résolus à ne pas se rendre à la vérité même clairement aperçue, avec des intentions de critique et de dénigrement. Témoins des miracles les plus éclatants, ils feront appel aux explications les plus saugrenues et les plus ridicules, niant jusqu'à l'évidence, et s'en iront sans avoir rien compris ni rien senti.

D'autres ne sont que des touristes à l'esprit léger, incapables d'observations et d'émotions profondes, espèce de gens qui ne voient que la surface des choses et qui peuvent parcourir tout l'univers sans en rapporter même l'ombre d'une idée.

Ceux-là n'auront vu à Lourdes que le pic du Jer, le Gave et la file continue et rutilante des boutiques de marchands. Auront-ils visité la basilique et la grotte ? Pas sûr. Ils ne feront que passer, du reste. Leur automobile les attend, et leur bonheur étant de rouler à vive allure sur les routes de France, ils s'en vont à leur tour, sans hostilité, mais sans autre bénéfice de leur passage qu'un vague souvenir vite oublié.

Mais, Dieu merci, à côté de ces faux pèlerins il en est d'autres qui sont dans des dispositions plus honnêtes et meilleures. Il y a la multitude des âmes droites et attentives que la haine n'aveugle pas, que l'indifférence n'a pas totalement endormies, et qui se laissent soulever et emporter par ce grand souffle de foi qui circule autour d'elles. A la vue d'un miracle, faveur soudaine que rien dans la nature n'explique, ces chrétiens sont ébranlés, remués. Leur âme s'ouvre à la lumière : ils cèdent à la grâce et ils se convertissent.

Les confessionnaux de la basilique sont chaque jour comme pris d'assaut par des centaines d'âmes que Lourdes a retournées et qui, semblables aux malades qui retrouvent la santé dans l'eau des piscines, vont se laver de leurs fautes au sacrement de Pénitence et reçoivent en même temps la vigueur de la foi et le courage de la pratiquer.

Ce sont là des guérisons aussi. Evidemment, cette génération continuelle et presque toujours foudroyante de vertus et de grâces, relève d'un autre ordre que les miracles visibles, tangibles, constatables par tous et consignés dans les registres du Bureau des constatations. En est-ce moins merveilleux ?

Comment expliquer naturellement cette résignation et ce contentement dans des âmes qui étaient venues avec une grande espérance et qui l'ont perdue ?

Comment expliquer ces conversions subites ? Ici encore, il faut dire : « *Digitus Dei est hic.* Le doigt de Dieu est là. » Ces âmes ont vu la lumière de Dieu, et elles en ont senti l'irrésistible charme. La grâce, ce don surnaturel, leur a été offerte, et elles l'ont accueillie avec un cœur ouvert et docile. Elles ont été transformées et, si vous me permettez ce mot, *surhumanisées* par un contact intérieur de l'invisible. Une force qui n'a rien de commun avec celles de la nature les a dominées et conquises. Elles aussi ont donc été favorisées d'un miracle.

Sont-ce là les dernières merveilles de Lourdes ? Non, et je vous le démontrerai bientôt.

XI

LOURDES, RENDEZ-VOUS RELIGIEUX DU MONDE

Mes frères,

Je n'ai pas fini de vous dépeindre les surnaturelles merveilles de Lourdes. Un fait extraordinaire, unique dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays, sollicite encore notre attention : c'est le concours des foules qui se rassemblent dans ce coin de terre, si profondément ignoré de la France et du reste de l'univers avant les apparitions. Je veux vous dire, dans cet entretien, la vie de Lourdes, autrement dit, ce que le rapide passage de la Vierge y a créé, et ce que l'on y voit chaque année et chaque jour.

Un tel phénomène relève encore du surnaturel.

I

Le 27 février 1858, la Sainte Vierge avait ordonné à Bernadette : « Allez dire aux prêtres de bâtir ici une chapelle. » Elle dit aussi : « Je veux qu'on vienne ici en procession. » Alors il n'y avait, là où la Vierge s'entretenait avec sa messagère terrestre, que des roches sauvages au-dessus de la vallée où courait en mugissant l'eau pure et bouillonnante du Gave. Massabielle était un désert perdu dans la montagne. Quelle chance qu'à la voix d'une petite fille parlant au nom de la Mère de Dieu, une église se bâtît dans cette solitude, et que l'on y vînt en procession ? Quelques paysans et paysannes du village et de la vallée, à supposer qu'une petite chapelle y soit élevée, s'y rendront peut-être à certains jours, mais à quoi aboutiraient ces démonstrations passagères ? Les demandes de la Vierge paraissaient aussi inutiles qu'irréalisables !

Or, ces demandes ont été écoutées ; ces désirs ont été remplis, et nous savons tous dans quelles proportions et avec quel éclat. Ce qui était impossible existe ; ce qui était incroyable est sous les yeux de l'univers.

Dans le désert de rochers où la Vierge est apparue, il y a maintenant une chapelle, c'est la Basilique, magnifique sanctuaire, décoré d'ex-voto innombrables, une église plus vaste munie de riches autels, une crypte dont l'ombre est favorable à la prière.

Et là où ne s'entendait que le grondement du Gave en colère, des supplications montent, des chants s'élèvent, expression de la foi de multitudes immenses. Dès que fut connu le grand événement de Lourdes, dans toutes les parties de la France des pèlerinages s'organisèrent ; l'affluence alla grandissant ; une foi irrésistible poussa vers Lourdes des foules que l'enthousiasme assemble « comme l'océan amoncelle les grains de sable de ses rivages ». On vit des pèlerinages composés d'hommes exclusivement, où l'on put compter jusqu'à trente, cinquante, soixante mille pèlerins, — une armée, — mobilisés au souvenir d'une parole dite à une enfant, comme les Croisés à la voix de Pierre l'Ermite, d'Urbain II ou de S. Bernard.

Mouvement prodigieux qui devait se développer encore.

II

Certes, la France continue à déverser dans le village pyrénéen devenu une grande ville le flot intarissable de ses pèlerins, mais la France n'est plus seule à venir prier dans le plus illustre de ses sanctuaires. C'est maintenant le monde entier qui accourt en foule. La Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Angleterre, l'Irlande, la Hollande, toute l'Europe ; les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, le Brésil, la Bolivie, le Mexique, tout le Nouveau Monde ; l'Asie, l'Afrique, l'Océanie elle-même, l'univers, en un mot, envoient des cohortes sans cesse renouvelées de visiteurs et de suppliants.

Les évêques accompagnent leurs diocésains dans ce pèlerinage lointain qui exige quelquefois de longs jours de traversée ou de voyage. De 1868 à 1914, on en a compté 1.643, dont 277 archevêques, 10 primats, 17 patriarches, 63 cardinaux, et sur le nombre 757 étrangers à notre pays. Ils venaient de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Nouvelle-Calédonie, de l'Inde qui en a envoyé 31, de la Chine qui en a envoyé 27 ; du Brésil, du Mexique, de l'Arménie, de la Syrie, de Ceylan, de Haïti, de la Birmanie, du Vénézuéla, du Pérou, de la Pologne, du Chili, de l'Equateur, de la Nouvelle-Ecosse, de Russie, de Norvège, bref, de tous les pays du monde.

Depuis la grande guerre, l'affluence a encore grandi, les pèlerins dépassent le million ; on peut dire que toute l'Eglise est attirée, entraînée, poussée vers Lourdes.

Il y a aujourd'hui trois villes qui attirent les foules dans le monde catholique : Jérusalem, où elles vont visiter le Calvaire et le Saint-Sépulcre ; Rome où les attirent les plus illustres vestiges de l'histoire ancienne et l'incomparable gloire du siège du Pontife, Vicaire de Jésus-Christ ; Lourdes où demeure, aussi vivante qu'une présence perpétuée, l'attendrissant souvenir du passage de la Mère de Dieu. Or, ce n'est pas Lourdes qui est la moins visitée...

III

Je dis qu'il y a dans ces faits un indice d'intervention surnaturelle.

N'est-il pas inexplicable que la parole d'une petite fille qui dit avoir vu et entendu la Sainte Vierge ait fait d'un village une ville, d'un désert le lieu le plus fréquenté du monde ?

N'est-il pas explicable que, vers cette ville et vers ce lieu sanctifiés, des multitudes telles qu'on n'en vit jamais d'aussi prodigieusement nombreuses, venues de toutes les contrées de l'univers, des plus lointaines comme des plus proches, se ruent littéralement depuis plus de soixante-dix ans, de plus en plus denses et toujours émerveillées ?

Que les foules là rassemblées se sentent soulevées par l'enthousiasme, qu'elles chantent éperdûment, qu'elles prient avec une ferveur brûlante, qu'elles se livrent à des manifestations grandioses, qu'elles emportent de leur trop court séjour un souvenir inoubliable, qu'à leur retour à leur point de départ elles fassent rayonner autour d'elles leur foi et leur ravissement pour le plus grand profit de la religion, cela, c'est naturel : le sentiment religieux, — le plus puissant de la nature humaine, — l'explique assez. Mais il se passe autre chose à Lourdes que des démonstrations accompagnées de prières et de cantiques. Un prodige s'y accomplit qu'on ne voit que là.

Vous avez vu ces trains immenses bondés de malades, qui roulent sur nos voies ferrées vers la cité de l'espérance. Arrivés à Lourdes, ils déversent sur les quais d'arrivée le flot des pauvres êtres qui viennent implorer leur guérison. Or, durant tout le

voyage, ces malheureux ont été soignés par des femmes et des jeunes filles du monde, qui se sont faites infirmières par charité. Des mains délicates ont pansé des plaies suppurantes, renouvelé des linges souillés, rendu tous les services que les mères rendent à leurs tout petits enfants. Et voici qu'à présent des hommes robustes enlèvent ces malades sur des brancards et les transportent dans les hôpitaux où ils sont reçus gratuitement. La pente est abrupte ; ils peinent à la monter, mais ils la montent ! Le chemin est inégal ? Ils évitent autant qu'ils le peuvent les cahots qui réveillent et avivent les souffrances.

Aux piscines, vous retrouverez les mêmes nobles chrétiens et les mêmes vaillantes chrétiennes, toujours empressés autour des malades et des infirmes, pleins de prévenances et inlassables. Dur service accompli avec une générosité sans exemple.

Trouvez-vous un tel dévouement naturel ? Est-il naturel, en nos temps d'égoïsme étroit et féroce, que des hommes et des femmes qui pourraient se contenter de vivre à l'aise et tranquilles renoncent à leur vie habituelle pour servir — et gratuitement ! — des malheureux qui ne leur sont rien et qui n'ont à leur offrir que le spectacle de leurs repoussantes misères ?

Ce dévouement total, l'avez-vous rencontré ailleurs qu'à Lourdes ? Vous pouvez parcourir la terre ; nulle part vous ne découvrirez quelque chose de semblable ou d'approchant. Lourdes, à ce point de vue, est véritablement unique. L'esprit de charité qui animait les communautés primitives chrétiennes souffle ici. Or cet esprit n'est pas de la terre ; il est de Dieu, il est du Christ, il est le fruit de la grâce qui est essentiellement surnaturelle. C'est donc un autre miracle ajouté à tous les autres.

C'est ainsi, m. f., qu'en approfondissant le fait de Lourdes, tout y apparaît merveilleux, transcendant, miraculeux. Il est vrai, il y a l'autre face de la médaille, en particulier ce mercantilisme effréné qui exploite impudemment la piété des pèlerins. Rien d'étonnant dans ce phénomène : partout où se rassemblent des foules, les marchands accourent. Les portiques du Temple de Jérusalem, au temps de Jésus, n'étaient-ils pas encombrés ? La même histoire se répète dans une autre Ville Sainte. Mais le mal visible n'empêche pas le bien céleste, et à côté des représentants du monde et du lucre, la Basilique se dresse, la Grotte et les piscines s'entourent de multitudes de prières, des vertus admirables fleurissent et décèlent par leur beauté la présence de l'Esprit de Dieu !

* *

Cela encore était bon à dire : je l'ai dit à la gloire de la Sainte Vierge et par amour de la vérité. Dans un prochain entretien, nous examinerons à fond les objections des incrédules. Vous ne voudrez pas manquer cette réunion où des armes vous seront fournies qui vous serviront pour défendre votre foi et au besoin pour attaquer ceux qui injustement et impudemment osent la combattre.

COURS DE PRONES SUR LE DÉCALOGUE

XXXVII

LES INJUSTICES COMMISES DANS LES SUCCESSIONS

Mes frères,

Si les ventes sont l'occasion de fréquentes injustices, les successions ne le sont pas moins.

On entend par succession la transmission des droits actifs ou passifs d'une personne décédée à une autre personne qu'on appelle héritier. Les successions sont légitimes ou testamentaires. Elles sont légitimes quand la loi règle elle-même la transmission des biens d'une personne décédée sans avoir désigné d'héritiers. Elles sont testamentaires lorsque avant de mourir la personne décédée a pris soin de désigner elle-même ceux auxquels elle entend laisser sa fortune.

Légitimes ou testamentaires, les successions, pour être justes, doivent se conformer à la loi. La loi civile règle les formalités dont elles doivent être revêtues, elle fixe la part et les droits de chacun, et c'est donc un devoir de conscience pour chacun de s'y conformer. Ceci posé, examinons plusieurs cas qui peuvent se présenter.

I

Une personne vous lègue ses biens par testament, testament *olographe,* c'est-à-dire écrit de sa main, ou testament *public,* c'est-à-dire dicté à un notaire assisté soit d'un autre notaire et de deux témoins, soit de quatre témoins seulement, ou enfin par testament *mystique,* c'est-à-dire écrit par le testateur ou une tierce personne et remis à un notaire devant six témoins. Or il se trouve que, faute de quelque formalité exigée par la loi, le testament est annulable. Les héritiers que ce testament frustrerait ont-ils en conscience le droit de l'attaquer et de le faire annuler, tout en sachant parfaitement que la volonté du défunt était de vous établir son légataire universel ?

Autre hypothèse encore. Le défunt, ayant été surpris par la mort, n'a pas eu le temps de faire un testament, mais bien des fois il a exprimé sa volonté de vous laisser ses biens et d'en priver ses héritiers naturels. Ceux-ci peuvent-ils en conscience passer outre à ce désir et à cette volonté, et s'emparer des biens du défunt contre son gré et à votre détriment ?

Les théologiens répondent affirmativement. Tout testament dépourvu des formalités que la loi exige sous peine de nullité, à plus forte raison tout testament qui n'a pas été rédigé, est nul en conscience et ne confère aucun droit à ceux qui en étaient bénéficiaires. Toutefois certaines dispositions de ces testaments demeurent obligatoires : ce sont celles qui ont pour objet des legs pieux si ces derniers sont une restitution de biens mal acquis ou s'ils doivent assurer des prières au défunt ; ce sont ensuite les legs destinés à récompenser des services rendus et rédigés par exemple en faveur de vieux serviteurs ; ce sont enfin les dispositions destinées à éteindre des dettes contractées par le défunt. Dans ces trois cas, les dispositions prises doivent être respectées, même si le testament qui les renferme est invalide.

II

Ce que nous venons de dire donne lieu à une seconde question : un mourant peut-il, en conscience, déshériter ses parents ?

Pour y répondre, il faut distinguer.

Ou bien ce mourant a des parents en ligne directe, c'est-à-dire des descendants ou des ascendants ; ou bien il n'en a pas et ne possède que des parents en ligne collatérale. Dans ce dernier cas, s'il déshérite sans motif ses parents en ligne collatérale, frères ou sœurs, oncles ou tantes, neveux ou nièces, cousins ou cousines, il pourra pécher contre la charité qu'il doit aux membres de sa famille, il violera le quatrième commandement, mais non le septième. Il ne commettra pas d'injustice, parce que la loi ne confère à ces parents aucun droit sur ses biens ; elle n'établit aucune réserve en leur faveur.

Si, au contraire, cette personne possède des parents en ligne directe : des enfants, ou, à défaut d'enfants, ses propres parents ou grands-parents, elle ne peut sans injustice les déshériter au delà de la portion disponible. Si elle possède un enfant, elle ne peut donner à des étrangers plus de la moitié de ses biens ; si elle en possède deux, elle ne peut donner plus du tiers ; si elle en possède trois ou plus, elle ne peut donner plus du quart. Si, à défaut

d'enfants, elle laisse un ou plusieurs ascendants dans les lignes paternelle ou maternelle, ses libéralités, soit par acte entre vifs soit par testament, ne peuvent excéder la moitié de ses biens ; elles ne peuvent en excéder les trois quarts si elle ne laisse d'ascendants que dans une seule ligne.

Toutes ces dispositions de la loi civile, je le répète, obligent en conscience. Le testateur ne peut donc sans injustice et sans péché les violer par des moyens détournés, en donnant par exemple de main à main avant de mourir ou en recourant à des ventes fictives. Et si le testateur n'a pas le droit de donner, un étranger n'a pas non plus celui de recevoir au delà de la quotité disponible ; s'il le fait, il commet une injustice et doit restituer aux héritiers naturels.

Mais je suppose qu'en faisant la répartition de ses biens, le testateur respecte la portion réservée à ses enfants ou à ses ascendants ; il ne les frustre que de la portion dont la loi lui laisse la libre disposition. Commet-il un péché ?

Je réponds comme je l'ai fait tout à l'heure quand je parlais des parents en ligne collatérale. Il ne commet pas d'injustice et ne pèche pas contre le septième commandement ; mais s'il frustre sans motif grave ses enfants ou ses ascendants, il pèche contre le quatrième commandement qui nous ordonne d'aimer d'un amour de préférence ceux qui nous sont unis par les liens du sang.

III

Enfin, les successions donnent lieu à une troisième question : celui qui hérite est-il tenu d'acquitter les dettes de celui dont il recueille la succession ? C'est certain : l'article 724 du Code civil déclare que les héritiers sont saisis des droits et actions du défunt sous l'obligation d'acquitter toutes les charges de la succession.

Tant que l'actif de la succession l'emporte sur le passif, tant que les biens l'emportent sur les dettes, il n'y a pas d'embarras. Mais un héritier est-il tenu de payer les dettes d'une succession quand elles sont supérieures aux avantages qu'il tire de celle-ci ?

S'il a accepté la succession sous bénéfice d'inventaire, il n'y est aucunement obligé. Mais s'il n'a point pris cette précaution, la loi civile l'y contraint. Les créanciers du défunt ont recours contre lui et il est obligé de les satisfaire avec ses propres biens si ceux du défunt n'y suffisent pas.

Voilà ce à quoi il est obligé par la loi civile. Mais y est-il tenu en conscience ? Si les héritiers sont le conjoint du défunt ou ses enfants, il semble que leur devoir est de travailler à éteindre les dettes de leur époux ou de leur père. C'est un acte de charité, puisque c'est le moyen de libérer son âme ; c'est même un acte de justice s'ils ont, comme c'est le cas le plus fréquent, profité de ces dettes ou contribué à les contracter. Pour peu que les enfants aient de cœur, ils doivent avoir hâte d'éteindre les dettes de leurs parents, afin de réhabiliter leur mémoire et de pouvoir porter sans rougir le nom qu'ils ont hérité d'eux.

Si les héritiers ne sont ni le conjoint ni les enfants du défunt, la plupart des théologiens s'accordent pour déclarer qu'ils ne sont tenus d'acquitter le passif de la succession que jusqu'à concurrence de l'actif sans être tenus de payer de leurs propres biens. La loi civile, il est vrai, permet aux créanciers de poursuivre contre eux le recouvrement de leur créance, mais ce n'est qu'afin de les rassurer et de leur permettre de se convaincre que tous les biens de leur débiteur sont employés à payer ses dettes. Dès qu'ils ont acquis cette certitude, ils n'ont plus en conscience le droit de poursuivre les héritiers et d'exercer contre eux les droits que la loi leur confère, parce que ce ne sont pas les héritiers qui sont débiteurs envers eux, mais le défunt seulement.

Voilà les questions les plus pratiques auxquelles donnent lieu les successions. A l'occasion, souvenons-nous des lois qui les régissent et ne grevons pas notre conscience de biens mal acquis. Plus que tous les héritages de la terre, il en est un que nous devons ambitionner et poursuivre : c'est l'héritage du ciel. Ainsi soit-il.

CINQ MINUTES D'EVANGILE

XX

Dimanche de la Passion

LES AUTEURS DES SOUFFRANCES DU CHRIST

Le récit évangélique que nous venons de lire nous montre le Sauveur en lutte ouverte avec les Juifs. Courageusement Jésus tient tête à la foule de ses adversaires, entremêlant aux reproches l'affirmation de sa dignité surhumaine et de sa mission rédemptrice. Mais ses paroles n'obtiennent d'autre résultat que d'aviver la colère de ses ennemis : aux insultes les plus grossières succèdent bientôt les voies de fait, et il en est réduit à se cacher pour échapper au supplice qu'on veut lui infliger sur-le-champ. Certes, son Cœur aimant doit être vivement affligé d'une telle animosité, qui est l'un des éléments, et non des moindres, de sa Passion. Ce nous sera une occasion de méditer brièvement sur les personnes qui ont été pour lui une cause de souffrances.

I

Parmi elles il faut ranger en premier lieu les *adversaires*. Ce sont d'abord les Juifs, qui, non contents de rejeter le message à eux destiné, résolurent de faire périr ce prédicateur importun qu'était Jésus et, dans ce but, le livrèrent aux païens. Comprenons bien la peine que dut causer à Notre-Seigneur cette attitude : les Israélites appartenaient à sa race, à son peuple, et, à ce titre, ils étaient l'objet d'un amour de prédilection ; il voyait clairement quelle gloire devait résulter, pour sa nation, d'un accueil favorable réservé au Messie et de quel désastre l'infidélité serait la cause. A la souffrance de se voir rebuté s'ajoutait donc l'angoisse du patriote qui voit ses concitoyens courir de gaieté de cœur aux abîmes. « J'éprouve une grande tristesse, disait S. Paul, et j'ai au cœur une douleur incessante, car je souhaiterais d'être moi-même anathème... pour mes frères, mes parents selon la chair, qui sont Israélites. » (Rom., IX, 2-3). Ces sentiments, nous les trouvons exprimés par Jésus avec plus de force encore, lorsqu'à la vue de Jérusalem il versa sur cette ville des larmes amères : « Si tu connaissais, toi aussi, s'écria-t-il, du moins en ce jour qui t'est donné, ce qui ferait ta paix ! » (Luc, XIX, 42).

Les païens, eux aussi, jouèrent un rôle dans la Passion du Christ. Leur faute fut moins grande, à la vérité, que celle des Juifs, car la vérité n'avait pas brillé pour eux d'un aussi vif éclat et ce n'est pas d'eux que vint l'initiative du crime sacrilège. Les défauts du paganisme n'en apparaissent pas moins chez eux dans toute leur laideur. Pilate, après un mouvement de sympathie envers l'accusé, se laisse guider par la plus honteuse lâcheté et livre aux pires supplices celui qu'il a reconnu innocent ; les soldats font preuve d'une cruauté barbare ; la flagellation et le crucifiement, toute légale qu'ait été leur institution, montrent avec évidence le plaisir que l'homme éprouve naturellement à faire souffrir son semblable.

Toutes les conditions sociales ont trempé dans le crime. Aux Pharisiens, aux Princes des prêtres, aux chefs en un mot, revient la principale responsabilité, mais le peuple a eu le tort de se laisser séduire : c'est lui qui a demandé la délivrance de Barabbas

et la mort de Jésus. — Après l'autorité religieuse, c'est le tour du pouvoir civil : Hérode, souverain de Galilée, bafoue le Sauveur ; le procurateur romain, représentant de l'empereur, le condamne à mort, et c'est un détachement de ces légions qui ont subjugué le monde qui exécute la sentence.

Il n'est pas jusqu'au sexe féminin lui-même qui n'ait apporté sa contribution, secondaire il est vrai : dans la cour du palais de Caïphe, ce sont deux servantes qui dénoncent l'apôtre Pierre aux assistants et provoquent ainsi sa défection.

II

Si les injures et les mauvais traitements de ses adversaires furent sensibles au Cœur de Notre-Seigneur, cette peine fut surpassée par celle qu'il éprouva du fait de ses *amis*.

Ce fut d'abord l'abandon des Apôtres. Bien qu'ayant été les témoins de tant de prodiges et l'objet de tant de bienfaits, ils ne surent pas se montrer vaillants au moment du danger : incapables d'apporter à leur Maître, lors de sa cruelle agonie, le réconfort de leur compassion, ils ne songèrent ensuite qu'à prendre la fuite, et les sentiments qu'ils témoigneront au jour de la Résurrection montreront bien l'éclipse qu'a subi leur foi.

Et où sont donc tous ceux en faveur desquels la puissance du Sauveur s'est exercée ? Parmi ces malades guéris, ces possédés délivrés, ces foules nourries miraculeusement, pas un homme ne se lève en faveur de l'accusé. C'est à tort que les chefs du peuple craignaient une sédition des partisans de Jésus. Ces derniers se cachent et ne songent qu'à se faire oublier.

Mais, plus douloureuse encore que l'abandon, voici la trahison. Judas, par cupidité, livre son Maître ; Pierre, par lâcheté, le renie. Comme elle s'applique bien alors au Sauveur, cette exclamation arrachée à l'âme blessée du Psalmiste : « Si mon ennemi m'avait maudit, je l'aurais supporté ; si mon adversaire s'était élevé contre moi, je me serais caché devant lui ; mais toi, qui étais un autre moi-même, mon confident et mon ami !... » (Ps. LIV, 13-14).

Reconnaissons-le : au pied de la Croix il y avait un petit groupe de fidèles, au premier rang duquel était Marie. Cette présence aimée procura quelque consolation à l'âme de Jésus, mais, certainement aussi, la vue de leur affliction fut un nouveau trait qui la transperça. Ainsi le genre humain tout entier semblait s'être ligué pour accabler de tourments cette innocente victime. Il le fallait, puisque c'était pour tous qu'elle expiait.

* *

En ce qui nous concerne, m. f., ne sommes-nous pas trop souvent du nombre de ceux dont les péchés ont armé le bras des bourreaux ? Faisons donc pénitence, surtout en ces saints jours, et vivons désormais en chrétiens généreux. Ainsi soit-il.

PETIT CARÊME

V

LE SACRIFICE DE LA CROIX

Mes frères,

A partir de ce dimanche, l'Eglise attire l'attention de ses fidèles sur la Passion du Christ, pour en faire jusqu'à l'aube de Pâques l'objet de leurs pieuses méditations. Rien de plus suggestif ni de plus profitable, en effet, pour notre piété que de suivre pas à pas le divin Sauveur, du Jardin des Olives au sommet du Calvaire, et de nous placer là, en face de la croix où est suspendu Celui que la liturgie appelle le Salut du monde. Vous aurez à cœur, aidés notamment par les si beaux offices de la Semaine Sainte, de revivre intérieurement avec le Christ ces heures tragiques au cours desquelles il a souffert pour vous.

Mais avant de les évoquer une à une, il vous serait utile d'avoir une vue d'ensemble sur le sacrifice de la Croix, préparé par les sacrifices de l'Ancien Testament et prolongé par le sacrifice de la messe. Vous présenter cette vue d'ensemble sera l'objet de cet entretien.

I

L'homme, créature raisonnable, doit reconnaître sa dépendance vis-à-vis de Dieu par des actes intelligents et libres : c'est l'adoration. Puisque Dieu est infiniment bon et l'auteur de tout bien, l'homme lui doit tout ce qu'il est, tout ce qu'il a, tout ce qu'il peut ; d'où résulte le devoir de la reconnaissance : c'est l'action de grâces. Ces biens de l'ordre de la nature et de la grâce dont il est le dispensateur, Dieu entend que nous les demandions : c'est la supplication. Et enfin, puisque l'homme a offensé son Créateur et Bienfaiteur en se détournant de lui pour se donner aux créatures, il lui incombe une obligation stricte de réparer ses torts : c'est la satisfaction. Tels sont les actes essentiels et suffisants du culte divin.

Ces actes qui, avant tout, doivent être intérieurs, c'est-à-dire accomplis par l'esprit et par le cœur, seront cependant manifestés à l'extérieur : l'homme, en effet, est tenu d'honorer Dieu avec son corps aussi bien qu'avec son âme ; la ferveur de la vie intérieure demande à s'exhaler au dehors ; et puis, l'homme, vivant en société, doit à Dieu un hommage public et social qui ne saurait exister sans un culte extérieur.

Ce dernier suppose des manifestations de différents genres et par conséquent aussi de valeurs diverses ; mais c'est le sacrifice qui constitue l'expression la plus parfaite et la plus solennelle du culte, c'est-à-dire des actes d'adoration, d'action de grâces, de supplication et de satisfaction.

Le Christ, étant venu sur terre pour offrir à son Père, au nom de l'humanité, les actes d'un culte souverainement parfait, ne pouvait pas laisser de côté la forme la meilleure du culte : le sacrifice. Bien au contraire, il fit de ce sacrifice incomparable le point culminant de toute sa vie comme de l'histoire du monde. Il voulut le préfigurer et le préparer longtemps d'avance et surtout le perpétuer jusqu'à la fin des temps.

Dès les temps les plus reculés, l'homme offrit à Dieu des sacrifices. L'Ecriture cite ceux d'Abel, de Melchisédech, d'Abraham, de Jacob. Avec Moïse et sur l'inspiration de Dieu, les sacrifices furent réglementés comme les autres cérémonies du culte. Les plus fréquents étaient les sacrifices sanglants : l'holocauste, où la victime était entièrement consumée par le feu et qui était surtout un sacrifice d'adoration ; l'hostie pacifique, où la victime était en partie brûlée, en partie mangée par ceux qui offraient le sacrifice, en partie donnée aux prêtres, et dont le caractère était surtout l'action de grâces ou la supplication ; enfin l'hostie pour le péché, en partie brûlée, en partie réservée aux prêtres, et qui avait pour but d'apaiser la colère de Dieu et de satisfaire pour les péchés.

Les sacrifices de l'ancienne Loi consistaient donc dans l'offrande d'un objet sensible, soit d'une denrée de première nécessité pour l'entretien de la vie : pain, vin, huile, sel ; soit d'un animal vivant : colombe, agneau, taureau. Ces divers objets ou êtres étaient destinés à représenter et à remplacer l'offrande de la vie humaine. Celle-ci est, en effet, la plus précieuse qui puisse être présentée à Dieu ; mais, sauf celui de son Fils au Calvaire, Dieu n'accepta jamais le sacrifice de vies humaines et se contenta toujours de l'offrande intérieure de l'âme et de son expression symbolique.

Cette destruction des hosties substituées à l'homme et offertes à Dieu exprimait la dépendance absolue de l'homme à l'égard de Dieu et témoignait que celui-là était prêt à sacrifier à son Seigneur sa vie, son corps, son âme et son être tout entier. Elle rendait grâces à Dieu qui distribue à l'homme les biens du corps et de l'âme ; elle implorait de lui de nouvelles grâces et enfin présentait à sa majesté offensée par le péché une compensation pour ses fautes. Elle était donc bien l'acte le plus parfait du culte au temps de la Loi mosaïque.

II

Ces sacrifices offerts par les patriarches et par les Juifs vivant dans l'ancienne Loi n'ont pas seulement pour nous aujourd'hui un intérêt historique : ils sont des types du grand et unique sacrifice qui allait être offert par le Christ, fondateur de la Loi nouvelle, et perpétué par le ministère des prêtres catholiques.

Dans son épître aux Hébreux, S. Paul met en valeur la supériorité du prêtre unique de la Loi nouvelle, Jésus, sur les prêtres de l'ancienne Loi, et la supériorité du sacrifice unique offert par lui sur tous les sacrifices de la Loi mosaïque. Ce que nous avons dit des sacrifices antiques nous permettra de mieux saisir la nature et le but du sacrifice de la Croix, car le Sauveur, comme il le dit lui-même, n'est pas venu détruire la Loi ancienne, mais la compléter et la parfaire. Ce que l'homme faisait jadis avec des moyens nécessairement imparfaits, parce qu'humains, le Christ va le refaire, mais en y employant la puissance et la perfection de sa divinité.

Le péché est un acte d'orgueil et de révolte. Lucifer, déchu pour avoir voulu s'égaler à Dieu, essaya d'entraîner l'humanité dans le même péché et dans la même insubordination : « Vous serez semblables à des dieux, » dit-il à nos premiers parents, et c'est cette perspective insensée qui fut la cause du premier péché.

Tous les péchés actuels ne sont-ils pas, eux aussi, une tentative pour substituer le jugement et la volonté de l'homme au jugement et à la volonté de Dieu, pour dresser l'homme en rival contre Dieu, et même, si cela était possible, pour le supprimer et prendre sa place ? Habitués que nous sommes à juger des différends entre hommes, si inégaux que soient ceux-ci par leur valeur ou par leur autorité, nous sommes mal préparés à comprendre la gravité de l'injure infligée par un être qui, de lui-même, n'est rien, ne possède rien et ne peut rien, à celui qui existe de toute éternité sans le secours de personne, qui réunit en lui tous les biens et toutes les perfections, et dont la puissance ne connaît pas de limite.

Qu'est-ce donc, en face d'un pareil désordre, que l'offrande d'une colombe ou d'un agneau ? Il est évident que de pareils sacrifices ne pouvaient être que provisoires ou qu'alors l'humanité serait obligée de se déclarer insolvable. Mais, dans cette dernière hypothèse, le plan de Dieu qui voulait le rachat et le salut de l'homme, n'aboutissait pas. De toute nécessité il fallait donc que Dieu donnât à l'humanité le moyen de s'acquitter envers lui, en conférant au sacrifice d'un de ses membres une perfection et une valeur infinies.

Problème insoluble pour la raison et les forces humaines, mais que Dieu résolut par l'Incarnation. Voici donc enfin une victime digne de celui à qui elle sera offerte. Victime et prêtre en même temps, car c'est là le caractère nouveau du sacrifice parfait institué par le Christ, elle réunira ces deux qualités en sa personne, humaine pour pouvoir vraiment représenter l'humanité, divine pour pouvoir offrir à Dieu une compensation suffisante. Ce Prêtre-Victime nous est montré par l'apôtre S. Paul dans le passage de l'épître aux Hébreux lu par le prêtre à la messe de ce jour.

Le texte de l'épître tout entière est d'ailleurs un magnifique exposé de la mission de « Jésus, apôtre de Dieu et prêtre des hommes [1]. » Jésus-Christ a reçu, dès le premier instant de sa conception et par le fait de son union hypostatique avec le Verbe, Fils éternel du Père, des trésors infinis de sainteté. Cette plénitude de grâces fait de lui, comme homme, le Saint des Saints (Dan., IX, 24) et confère à tous ses actes une valeur sans limite. Il serait facile de montrer comment la vie tout entière du Christ, préparation à l'holocauste du Calvaire, fut marquée par l'amour du sacrifice ; mais c'est sa mort qui, seule, constitue, au sens véritable du mot, le sacrifice de la Loi nouvelle. Au Golgotha, en effet, voici un prêtre et une victime sans tache, l'un immolant l'autre par un acte sacrificatoire parfait.

Grâce à l'immolation du Christ sur la croix, une nouvelle alliance est conclue entre Dieu et son peuple. Une première alliance avait jadis été établie par Dieu entre lui et les Israélites : Dieu promettait aux Israélites fidèles l'entrée dans un pays merveilleux, la terre de Chanaan. Ceux-ci devaient observer un code de prescriptions sévères ; et pour sceller cette alliance, des prêtres, choisis dans la tribu lévitique, offriraient les sacrifices dont nous avons parlé précédemment.

Mais cette alliance n'était que la figure de celle que le Christ devait plus tard confirmer de son sang. Cette fois, ce ne sont plus des biens temporels et éphémères que Dieu promet à son peuple, mais des biens spirituels et éternels : la possession de Dieu lui-même pour toujours, à une condition : non plus l'observation de la justice légale, mais le libre assujettissement de la volonté à la loi d'amour. Moyennant quoi, les hommes seront admis à participer aux fruits de la rédemption.

Ces fruits du sacrifice de la Croix, nous aurons toujours intérêt à les méditer ; mais le profit sera plus grand en ce temps de la Passion, car nous nous unirons ainsi de plus près à l'Eglise. Celle-ci, ayant été fondée par le Christ pour diriger par son enseignement et par sa liturgie les actes et les sentiments des individus, il sera toujours préférable de suivre pour ainsi dire pas à pas ses indications, plutôt que de nous en tenir, quand il s'agit de dévotion, à notre sens propre, facilement porté à s'égarer.

Rappelons-nous donc aujourd'hui, selon le désir de l'Eglise, les fruits essentiels du sacrifice de la Croix. Ils sont de trois sortes : en mourant pour nous, Notre-Seigneur nous a mérité le pardon de nos fautes, la remise de la peine encourue pour ces fautes et enfin une abondance incommensurable de grâces.

Par le péché l'homme viole les droits de son Créateur, en lui refusant l'honneur et la soumission qu'il lui doit. Il devient ainsi l'objet de l'aversion divine et l'ennemi de son Seigneur. Seule l'offrande d'un acte dans lequel Dieu trouvera une complaisance au moins égale au déplaisir qui lui a été causé peut obtenir le pardon de la faute et rétablir l'homme dans l'amitié de Dieu.

Or le Christ est le Fils bien-aimé du Père céleste, en qui, c'est lui qui nous l'assure, il a mis toutes ses complaisances. En buvant jusqu'à la lie le calice qui lui fut présenté au Jardin des Olives, Notre-Seigneur a donc offert à Dieu un don infiniment agréable : l'amour et l'obéissance de Jésus dépassent infiniment le mépris et l'injustice de l'homme pécheur. Aussi est-ce dans le Christ et par le Christ, en lui et par lui seul, que toute faute trouve son pardon.

Mais, une fois la faute pardonnée, il reste encore

[1] Cf. Chanoine Geslin, *La Demi-heure d'Ecriture Sainte*, 5e Série : *Jésus, Apôtre de Dieu et prêtre des hommes ; L'Epître aux Hébreux.*

à solder à la justice divine un châtiment, c'est-à-dire une souffrance et une humiliation correspondantes au péché. Cette peine doit être subie, à moins qu'une satisfaction ne vienne la remplacer et la supprimer. Après chacune de nos confessions, le prêtre nous impose une pénitence qui est précisément une satisfaction destinée à remplacer la peine du purgatoire exigible pour les péchés pardonnés. Nous-mêmes, nous pouvons offrir à cette intention nos bonnes œuvres, ou, mieux encore, gagner des indulgences. Mais, remarquons-le, il n'y a guère de proportion entre la courte prière ou l'acte très facile qui nous est demandé ou que nous offrons librement et la dette contractée envers Dieu. Si l'Eglise leur attribue une telle valeur, c'est grâce aux mérites de Notre-Seigneur, auxquels s'ajoutent, comme une goutte d'eau dans l'océan, ceux de tous les saints. Ainsi, grâce au sang de Jésus-Christ, le châtiment disparaît avec la faute elle-même.

La mort du Christ n'est pas seulement une œuvre expiatoire ; elle est encore méritoire. Il ne suffisait pas à l'amour du Sauveur d'effacer la faute et de nous acquérir un droit au pardon ; il voulut encore créer en notre faveur un droit à la récompense. Grâce sanctifiante, vertus infuses, dons du St-Esprit, grâces actuelles, glorieuse transformation du corps et de l'âme pour l'éternité, établissement de l'Eglise avec tous les moyens de salut et toutes les richesses spirituelles dont elle dispose, voilà un bref aperçu de ce trésor inépuisable de grâces que le Christ a acquis pour nous au Calvaire.

III

Le sacrifice de la Croix fut un acte transitoire, accompli une seule fois, en un lieu et en un temps déterminés. Alors que la Loi ancienne multipliait les sacrifices visibles pour satisfaire le mieux possible à ses obligations religieuses, la Loi nouvelle n'aura-t-elle pas, elle aussi, son sacrifice visible ? Sera-t-elle à ce point de vue moins bien partagée, alors qu'elle possède non plus seulement des figures, mais la réalité même de la grâce ? Et cependant le sacrifice de la Croix ne peut être renouvelé, car le Christ ressuscité ne meurt plus. Mais ce qui est impossible à l'homme est possible à Dieu ; sa puissance trouvera un moyen de perpétuer un acte transitoire et d'unir l'état de victime à la béatitude du ciel : c'est l'Eucharistie et le sacrifice de la messe.

Que la messe soit un sacrifice véritable, c'est ce que prouvent de nombreux textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, des Pères de l'Eglise, du concile de Trente et l'enseignement des théologiens, notamment du plus grand d'entre tous, S. Thomas d'Aquin. Je ne puis songer à vous donner en ce moment une idée, même sommaire, de ces preuves si nombreuses et si riches ; ce n'est pas d'ailleurs l'objet de mon entretien d'aujourd'hui, qui veut surtout mettre en relief l'importance capitale, unique, du sacrifice de la Croix, encadré par les sacrifices mosaïques qui le préfiguraient et par le sacrifice de la messe qui le commémore. Je me contente donc de vous rappeler qu'en assistant au saint sacrifice de la messe, vous ne réaliserez les intentions du Christ que si vous gardez présent à votre mémoire et à votre cœur le souvenir du sacrifice de la Croix.

* *

Ce divin triptyque une fois présenté, il ne me reste plus qu'à tirer de sa contemplation quelques conclusions pratiques pour votre piété. Ces conclusions pourraient être nombreuses ; je n'en citerai que trois.

1. Le Christ, grâce aux mérites de sa Passion, est la source unique de toute sainteté pour tous les hommes. Ceci dit pour les âmes qui seraient tentées de donner leurs préférences à des moyens extraordinaires de sanctification ou à des dévotions accessoires, au détriment de la dévotion au Christ Rédempteur et Médiateur, et des moyens de salut institués par lui et qui tirent du sacrifice de la Croix toute leur fécondité. Sans doute, il existe des faveurs inouïes accordées à certaines âmes, comme jadis le furent les charismes aux premiers chrétiens. Mais en cette matière, personne n'a reçu la promesse formelle du Christ ; les illusions dangereuses, créées par le démon, sont faciles ; et d'ailleurs ces grâces extraordinaires ne dispensent pas de la méditation de la Passion du Sauveur et de l'usage des sacrements, sources normales de notre sanctification. « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive... Car qui boit de l'eau que je donne, n'aura plus jamais soif, et cette eau que je lui donnerai deviendra en lui une source jaillissante qui le fera vivre à la vie éternelle. » (Jo., IV, 13).

2. Donc nous placerons au premier rang de nos exercices de piété une dévotion bien entendue à la Passion du Sauveur. Cette dévotion trouvera facilement à s'alimenter dans les prières liturgiques de l'Eglise, l'exercice du Chemin de la croix, la lecture méditée de l'Evangile de la Passion, sans parler du culte eucharistique qui a, nous l'avons dit, tant de rapports avec la Croix. Dévotion bien entendue, en ce sens que nous nous tiendrons en garde contre une sentimentalité de mauvais aloi, nous rappelant que la vraie dévotion est celle qui se traduit par des actes de volonté et par la réforme de la vie.

3. Ces considérations amènent d'une façon naturelle ma troisième conclusion : reproduisons en nous quelque chose de la Passion du Christ. S. Paul va jusqu'à dire que les chrétiens doivent compléter cette Passion, comme s'il y manquait quelque chose ; non point qu'elle ait besoin de recevoir un accroissement de valeur, mais parce que Notre-Seigneur désire que son corps mystique, lui aussi, ait sa part des souffrances de sa Passion. C'est là d'ailleurs la marque de la véritable sainteté. C'est elle qui désigne ceux qui possèdent cette divine marque à la vénération populaire.

Le 7 juin 1925, un ouvrier meurt subitement dans une rue de Dublin. On trouve, sous ses vêtements, des instruments de pénitence incrustés dans la chair et l'on apprend que, depuis quarante ans, cet homme ne dort que sur une planche et seulement quatre heures par nuit [1].

M. f., outre celle-là, il y a bien des manières d'imiter le Christ souffrant. A chacun la sienne ; pourvu que ce don d'un corps ou d'un cœur qui souffre soit offert avec générosité, en union au Christ, il suffit. Pensons-y pendant cette quinzaine qui s'ouvre aujourd'hui et montrons à Jésus que nous avons compris ce que c'est qu'un chrétien : un autre Christ partageant ici-bas les souffrances de son Maître pour pouvoir partager aussi un jour sa gloire à la droite du Père. Ainsi soit-il.

LA PREDICATION DES CHOSES QUI NOUS ENTOURENT

20

Le porc

Il semble qu'on ne devrait pas oser produire devant une assemblée qui se respecte le prédicateur de ce soir. Il est malpropre, son nom est une injure et une honte, sa voix est un grognement. Et cependant, puisque Notre-Seigneur l'a mis en scène plusieurs fois dans l'Evangile, c'est qu'il veut que nous tirions de lui de salutaires leçons. Ce prédicateur est l'animal immonde : le porc. Ecoutons-le.

I. — LA FANGE DES PASSIONS

« *Je suis sale, repoussant, je me plais dans la boue et l'ordure ; mais toi, ô homme qui t'aban-*

[1] Cité par le P. Plus dans *La Sainteté catholique*, p. 110.

donnes aux passions de la chair, à l'impureté, tu te ravales à mon niveau ; que dis-je ? tu descends plus bas que moi. »

En effet, dans le langage populaire, si énergique et si imagé, on désigne le libertin par l'autre nom du porc, et ses actions par le mot qui signifie des actions de porc. C'est bien à une pareille dégradation qu'aboutit le prodigue de l'Evangile. Après avoir dépensé toute sa fortune dans l'inconduite, dans la luxure, dit Notre-Seigneur, il en fut réduit à se mettre, pour apaiser sa faim, au service d'un maître qui l'envoya vivre au milieu des pourceaux. Dans ce milieu, le pauvre malheureux, qui n'avait pas de quoi manger à sa faim, c'est-à-dire dont les passions n'étaient pas assouvies, enviait aux pourceaux leur pâture, c'est-à-dire leurs jouissances honteuses. Quelle abjection ! quelle dégradation pour un enfant de bonne famille !

Le porc se plaît dans la fange, il s'y roule tout entier ; il est la saleté vivante. Bien sale aussi est le libertin, plus sale encore est la libertine : ils sont plus sales que s'ils s'étaient roulés dans la boue du chemin. On ne reconnaît plus en eux des créatures humaines, tellement c'est la bête et uniquement la bête qui se montre en eux. « *Comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis.* » (Ps. XLVIII, 13).

D'où es-tu parti, ô impudique, et où es-tu arrivé ? Tu étais enfant de Dieu, frère des anges ; ton âme était belle, brillante d'une beauté céleste, et maintenant te voilà devenu semblable à l'animal immonde qui a toujours le museau dans l'ordure et s'y délecte !

Que dis-je ? tu es descendu bien au-dessous. L'animal, pour jouir, suit au moins les lois de la nature ; et toi, ô impudique, ô libertine, pour te satisfaire tu te livres à des actes dont les animaux rougiraient s'ils pouvaient rougir, mais qu'au moins jamais ils ne se permettent.

Toi aussi, tu devrais rougir ; mais non, tu ne sais plus rougir. Pas plus que le porc n'a honte quand il sort du fumier, souillé des pieds à la tête, pas plus le libertin et la libertine n'ont honte de leurs désordres. Ils osent même en parler et s'en vanter. Ils sont arrivés au comble de la dégradation.

Et de prétendus chrétiens et chrétiennes font leurs délices de ces turpitudes, soit étalées dans les théâtres et les cinémas, soit exposées jusqu'aux plus grossiers détails dans les romans ! Craignons que Dieu ne traite certains milieux comme il a traité Sodome et Gomorrhe !

II. — Les contacts malpropres

« *Quand je suis couvert de boue, on ne me touche que du bout du pied, de peur de se salir ; on ne vient pas se frotter contre moi. Ainsi, vous qui ne voulez pas salir votre âme, vous devez fuir les libertins, plus encore les libertines, et tout ce qui sent la luxure.* »

Jeunes gens, jeunes filles, si vous voulez ne pas tomber dans l'infamie du vice impur, ne vous laissez pas même *toucher la main* par la libertine ou par le libertin. « *Vincula sunt manus illius.* Leurs mains sont de fortes cordes pour vous lier. » (Eccl., VII, 27). C'est l'Esprit-Saint qui vous l'apprend.

Si l'on veut vous toucher, sachez vous défendre ou tout au moins fuyez. La fuite est la seule protection sérieuse contre le vice impur. Celui qui touche quelque chose d'obscène, personne, livre, gravure, drame ou comédie, conversations, regards, auditions, souille aussitôt son âme. Il faut à la première apparence du danger se détourner et s'enfuir.

Jeunes gens, jeunes filles, avez-vous cette peur du mal et des occasions du péché impur ? Au contraire, ne les recherchez-vous pas, alors même que vous recherchez par là le poison et le coup mortel pour votre pauvre âme ? Vous défiez-vous assez de cet instinct dégradé qu'on retrouve ordinairement chez les jeunes encore chastes : la curiosité du mal ? Quelle témérité de céder à cette tentation et quelles déceptions ensuite !

III. — La rançon du plaisir défendu

« *On m'engraisse, mais c'est pour me saigner. Impudique, tu te repais de tes désordres, et tu ne vois pas que tu te plonges toi-même le couteau dans la gorge.* »

En effet, l'impudique sacrifie à son infâme passion tout ce qu'il a de meilleur. Il lui sacrifie

1° *Son honneur.* Il est montré au doigt et l'on chuchote sur son compte de vilaines histoires. La jeune dévergondée est regardée comme un rebut, comme un chiffon sali qui a été traîné sur la boue des routes. Un jeune homme qui se respecte se gardera bien de ramasser ce chiffon : il n'ose pas même le toucher du pied.

2° *Sa fortune et souvent sa situation.* Pour satisfaire sa passion et les complices de ses désordres, il faut cadeaux, toilettes, voyages, temps perdu, affaires négligées, même devoirs professionnels mal remplis, et souvent perte de sa place.

3° *Sa santé.* Combien de maladies engendrées ou rendues plus graves par les désordres des mœurs ! On voit des jeunes gens, des jeunes filles étiolés, usés avant l'âge : on croit entendre déjà derrière eux, dit un célèbre prédicateur, les pas du fossoyeur qui va creuser leur tombeau. Quelle en est la cause ? les fautes honteuses. L'inconduite est aussi la grande pourvoyeuse des asiles d'aliénés.

4° *Sa beauté.* Chez l'impudique, plus de limpidité, de candeur et de franchise dans le regard ; plus de modestie, de dignité dans la tenue, mais l'effronterie, le *toupet*, un visage flétri, fané et ridé.

5° *Son avenir.* Combien l'inconduite brise d'avenirs et fait manquer de bons établissements ! Et si on s'établit après le désordre, on aura un foyer où il n'y aura ni estime réciproque ni véritable affection, mais au contraire le mépris et la discorde.

6° *La vie de son âme.* Les péchés d'impureté sont tous en matière grave et ils mènent à la violation de tous les commandements, souvent même à des crimes : ils sont la grande porte de l'enfer. « Sur cent pécheurs qui se damnent, il y en a quatre-vingt-dix-neuf, dit S. Alphonse de Liguori, qui se damnent à cause du péché impur, et le centième, s'il ne se damne pas principalement à cause de cela, ne se damne pas sans cela. »

IV. — Un reproche aux intempérants

« *Je ne vis que pour ma bouche et mon ventre, cependant je ne vais pas jusqu'aux mêmes excès que toi, homme intempérant et ivrogne.* »

Je m'arrête à temps quand j'ai assez mangé ou bu ; je ne vais pas au delà des limites de mes besoins ; je ne me fais pas vomir pour pouvoir manger encore ; je ne mange pas jusqu'à me rendre malade. Habituellement je mange à des heures réglées et surtout je ne me saoule pas comme toi, ivrogne, jusqu'à déraisonner, dire des abominations, battre et tout casser dans le ménage, injurier, blasphémer, dire et faire des obscénités, et même tomber ivre-mort sous la table. Je ne mets pas comme toi les miens dans les larmes et dans la misère pour contenter une basse passion.

O frères bien-aimés, chers jeunes gens, ne soyez jamais de ceux dont l'Apôtre écrit : « *Domino nostro non serviunt, sed suo ventri.* Ils sont les serviteurs, non pas de Dieu, mais de leur ventre. » (Rom., XVI, 18).

L'alcoolisme. — Combien il y aurait à dire sur les dangers et les ravages de l'alcoolisme, qui nuit non seulement à celui qui s'adonne à la boisson, mais aussi à sa progéniture ! Les enfants d'alcooliques sont sujets à bien des maladies, et chez eux,

comme chez leurs parents, les maladies sont bien plus graves. Souvent aussi les descendants de l'alcoolique sont bien bornés, quelquefois même idiots.

Pour s'alcooliser, il n'est pas nécessaire de s'enivrer et de faire des excès remarqués. L'usage exagéré du vin et des liqueurs suffit, et le corps humain souffre de leur ingestion habituelle et un peu trop considérable.

Là où les pouvoirs publics n'exercent pas un contrôle sévère sur la vente du vin et des alcools, les marchands peu consciencieux ont la tentation de faire flèche de tout bois, de distiller toutes sortes de poisons et même, ô horreur ! les produits retirés des égouts ou des lieux d'aisances. Un homme bien renseigné déclare, dans un livre qui a fait autorité sur cette question, que pendant de longues années, dans les débits de la frontière, de Gap à Belfort, on a servi aux clients le produit de la distillation des vidanges de Paris. Quoi qu'il en soit, ce qu'on buvait en avait l'odeur et il ne fallait pas être délicat pour y tremper ses lèvres.

Quelle est la principale cause qui mène à l'abus des boissons ? La fréquentation des cabarets. Jeunes gens, hommes mûrs, fuyez donc le cabaret, et cela pour bien d'autres raisons encore que nous examinerons plus tard.

21

La lune

Hier nous sommes allés chercher notre prédicateur bien bas. Ce soir, prenons-le plus haut. *Paulo majora canamus !* Elevons-nous jusqu'au firmament par une belle nuit d'été. Nous y trouverons notre prédicateur qui préside à la nuit, comme le soleil préside au jour. Il s'agit de la lune.

I. — Le symbole de Marie

« *Je suis le symbole de la plus belle des créatures, de celle qui brilla au milieu des ténèbres où était plongée l'humanité et lui apporta Celui qui est la lumière du monde.* »

La lune est le symbole de la Sainte Vierge, à qui l'Eglise applique ces mots du Cantique des cantiques : « *Pulchra ut luna,* belle comme l'astre des nuits. »

1. Comme la lune, Marie parut brillante dans la nuit. Quand elle vint au monde, la masse des hommes était plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie et ignorait le vrai Dieu. Sa naissance annonça la joie au monde parce qu'elle était le prélude de la naissance de Jésus, la lumière du monde.

2. Marie fut elle-même, dès le premier instant, l'astre lumineux empruntant sa lumière au soleil de justice, car, dès le premier instant, celui qui voulait être son Fils lui donna la science infuse et toutes les vertus.

3. Comme la lune, Marie alla croissant. Comme la lune qui se lève, elle apparut sur les sommets : « *Fundamenta ejus in montibus sanctis* » (Ps. LXXXVI, 1), car elle commença par où les plus grands saints finissent. Dès le premier instant elle les dépassa tous. Elle dépassa même tous les saints réunis. Et sa sainteté alla croissant merveilleusement par les élans de son cœur : « *Exsultavit ut gigas.* » (Ps. XVIII, 6).

4. Comme la lune reçoit du soleil tout son éclat, ainsi Marie reçut de son fils Jésus toute sa splendeur, et jamais aucun obstacle, aucun péché, aucune imperfection, aucune attache purement humaine n'arrêtèrent les rayons de ce soleil et n'empêchèrent Marie de les refléter tous.

5. Enfin, même quand il y a des nuages et que la lune est voilée par eux, elle diminue les ténèbres. Oh ! c'est bien aussi le rôle de Marie. Pour ceux qui sont encore dans les nuages de l'incrédulité et du péché, Marie, qui est la dispensatrice des grâces de Dieu, diminue les ténèbres qui les environnent. Et pour ceux que Marie a amenés à la foi et à l'amour, elle est la douce lumière qui, dans la nuit de l'exil, leur montre le chemin du ciel. O Marie, bel astre des nuits, brillez toujours au milieu des ténèbres de mon âme, pour me préserver des égarements et des chutes.

II. — Le symbole de l'Eglise

« *Je suis aussi le symbole frappant de la Sainte Eglise catholique, qui reçoit toute sa lumière du Christ et la répand plus ou moins à travers les ténèbres de ce monde par les prédications de ses prêtres et le spectacle des vertus de ses saints.* »

Comme la lune reçoit tout son éclat du soleil et reste obscure dans toutes ses parties que les rayons du soleil n'atteignent point, ainsi l'Eglise, épouse du Christ et mère des hommes, reçoit de son divin Epoux tout ce qui lui est nécessaire pour remplir sa mission.

Du Christ elle reçoit 1° l'*enseignement* qu'elle transmet à ses enfants : le rôle du prédicateur chrétien, en effet, n'est pas d'inventer, mais d'être le porte-parole du Christ, d'exposer et d'expliquer sa doctrine et d'en tirer les conclusions indiscutables ; c'est à lui que s'appliquent ces mots : « Celui qui vous écoute m'écoute » ; 2° l'*autorité :* avec la charge d'enseigner, l'Eglise a reçu du Christ le droit de commander pour faire mettre en pratique ses enseignements : « *Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis* » (Math., XXVIII, 20) ; 3° la *mission d'administrer les sacrements* par lesquels elle remplit son rôle d'épouse du Christ et de mère des chrétiens ; 4° la *fonction d'associée à la prière perpétuelle du Christ,* car l'Eglise est avant tout essentiellement la grande suppliante avec Jésus. En un mot, elle reçoit du Christ mission, pouvoirs et moyens pour retirer les hommes des ombres de la mort, faire luire à leurs yeux la lumière voilée de la foi, leur faire ainsi traverser par un chemin sûr la nuit de l'exil, pour arriver à la pleine lumière du paradis.

Comme nous devons être reconnaissants à Notre-Seigneur de nous avoir donné cette Mère pour prendre soin de nous et de continuer à l'assister en agissant en elle et par elle !

Assurément, avec l'Eglise ici-bas, comme avec la lune durant la nuit, ce n'est pas la pleine lumière, ce n'est pas encore le soleil du paradis dont l'éclat nous ferait mourir. L'Eglise c'est la lune qui éclaire plus ou moins. Comme elle est composée d'hommes changeants, pécheurs et mortels, elle a, comme la lune, d'incessantes variations. Elle n'a pas, comme Marie, seulement des accroissements, mais, comme la lune, elle croît et décroît par endroits. Elle a même des éclipses passagères. De même que devant la lune passent des nuages qui obscurcissent sa lumière, de même devant l'Eglise les passions humaines, les scandales, les persécutions voilent son éclat et entravent plus ou moins son action. Mais de même que malgré les nuages, malgré les éclipses, la lune continue sa marche et retrouve sa splendeur, ainsi l'Eglise continue et continuera son action bienfaisante à travers les siècles.

Comme la lune croît et décroît par son propre mouvement, ainsi l'Eglise de la terre croît ou décroît plus ou moins par la sainteté de ses membres et plus particulièrement de ses chefs. Voilà pourquoi les chrétiens, s'ils veulent recevoir plus parfaitement par l'Eglise l'action du Christ, doivent prier beaucoup pour avoir à leur tête de bons et saints prêtres, de bons et saints évêques, de bons et saints papes.

Pour une paroisse, c'est nouvelle lune, premier quartier ou pleine lune, selon le curé qu'elle a à sa tête. C'est pour cela que la petite sainte Thérèse, qui comprenait bien cette action de l'Eglise sur les âmes par les prêtres, disait que le but principal de toute sa vie et de son entrée au Carmel était de

prier pour les prêtres. Comprenez donc, catholiques, qu'un de vos plus importants devoirs est de prier pour vos pasteurs.

III. — La sainteté des affections

« *Ce qui m'empêche d'être toujours toute lumineuse, c'est la terre qui passe entre moi et le soleil. De même, ce qui empêche l'action de Jésus, le divin soleil, sur ton âme, c'est ce que tu laisses entrer de terrestre dans tes affections.* »

Hélas ! combien d'âmes restent dans les ombres de la mort, parce qu'elles se laissent traîner en bas vers les créatures et qu'elles ne savent pas s'élever au-dessus des nuages des passions ! Combien de fois les créatures viennent se mettre entre les âmes et Dieu, pour ravir à Dieu une partie de l'amour qui lui est dû tout entier !

Est-ce à dire qu'il nous soit interdit d'aimer aucune créature ? Non, mais si l'on aime les créatures, il faut que ce soit Dieu qu'on aime en elles ; sinon l'amour des créatures devient un partage et un vol fait à Dieu. Et le plus souvent, les hommes ne savent pas sanctifier leurs affections, même bien légitimes. Ils les arrêtent à la créature elle-même, et comme ils sont tout terrestres, tout charnels, leurs âmes ne reçoivent pas l'action du divin soleil et elles restent froides et ténébreuses.

22

L'échelle

Ce soir, nous entendrons un prédicateur de longue taille, pourvu de côtes d'en bas jusqu'en haut. C'est l'échelle, qui vous invite à l'ascension.

I. — Monter ou descendre

« *O homme, je te rappelle que pendant toute ta vie, tu es forcément et continuellement comme sur une immense échelle : il faut ou que tu montes vers le ciel ou que tu descendes vers l'enfer. Montes-tu ou descends-tu ?* »

1. *Nemo fit repente summus.* Personne n'arrive de suite aux extrêmes. Les extrêmes, pour nous, sont le sommet des cieux ou le fond des enfers. Ce n'est que par degrés qu'on s'en rapproche et qu'on y arrive. Il est vrai que les degrés franchis peuvent devenir plus ou moins espacés à mesure que l'on monte ou que l'on descend. L'abîme appelle l'abîme. Quand on est devenu abîme de péché, on se précipite dans des abîmes de perdition et l'on descend bien plus vite et bien plus bas.

De même aussi, quand on a gravi les premières pentes de la sainteté, on se fait des ailes pour monter plus vite et l'on marche à pas de géant pour s'élever bien plus haut dans le ciel.

2. Une autre vérité certaine, c'est qu'on ne peut rester stationnaire sur l'échelle. Il faut que l'on monte ou que l'on descende. Si l'on ne monte pas, c'est qu'on abuse des grâces de Dieu et que par le fait même on descend.

3. Comme il semble plus facile de descendre que de monter, la masse des hommes, ne voulant pas se contraindre ni faire effort, *descend* : il est incalculable le nombre de ceux qui s'en vont ainsi aux abîmes. Chaque perte de temps, chaque grâce dont on abuse, chaque péché, est un degré descendu, et comme l'échelle est de plus en plus inclinée et glissante, la descente se fait de plus en plus rapide, comme pour les corps qui tombent.

4. Au contraire, l'ascension de l'échelle qui, d'abord, paraît difficile et fatigante, bien loin de lasser donne de plus en plus de force et d'ardeur : car une grâce dont nous profitons nous vaut le double, et plus, de grâces, de sorte que par l'effet de la fidélité, après les premiers efforts un peu pénibles, nous serons comme portés par la grâce et les plus grands sacrifices ne nous coûteront plus rien.

5. Echelons habituels pour descendre : relâchement et abus des grâces, péchés véniels multipliés, prières omises ou mal faites, tiédeur, péché mortel et soustraction des grâces de choix, nouveaux péchés consécutifs aux premiers, habitudes mauvaises contractées, aveuglement, endurcissement, impénitence finale, enfer et damnation.

6. Echelons pour monter : la première impulsion pour faire monter l'âme lui est donnée par la crainte de Dieu qui l'arrête dans le chemin du péché et lui fait prendre une autre route : « *Initium sapientiæ timor Domini.* » (Ps. cx, 10). Le second pas pour quitter réellement le péché, c'est-à-dire pour cesser la descente et commencer à remonter, c'est la haine, l'horreur du péché, et par le fait le regret de l'avoir commis et la volonté de ne plus le commettre. Le troisième est le retour du prodigue vers son père, pour reconnaître sa faute, l'avouer et en demander pardon. Après le pardon obtenu viennent le repentir et l'expiation continués : « *De propitiato peccato noli esse sine metu.* » (Eccli., v, 5). Une des grandes causes de la rechute, c'est qu'après la confession on cesse trop tôt de se repentir de ses péchés et de les expier. Une fois rentrés dans la vie d'amour, le progrès consiste à faire de mille manières des ascensions incessantes dans cette vie, car il y a des degrés à l'infini dans l'amour et l'ardeur au service de Dieu.

Frères bien-aimés, montons-nous ou descendons-nous ?

II. — L'échelle qui touche au ciel

« *En me voyant, tu dois te demander quelle est l'échelle assez longue pour monter jusqu'au ciel. Cette échelle est le Christ Jésus.* »

Quand Jésus est-il devenu notre échelle ? Quand il s'est fait homme. Et il a dressé cette échelle de la terre au ciel en montant du sein de sa Mère jusqu'au plus haut des cieux.

Depuis sa naissance, Jésus a monté sans cesse : « *Puer autem crescebat et confortabatur... Proficiebat sapientia et ætate et gratia apud Deum et apud homines.* » (Luc, ii, 40, 52). Dans la partie supérieure de son âme, comme cette âme était unie au Fils de Dieu, il fut dès le premier instant sur les plus hauts sommets. Mais par la partie inférieure de son être, il progressait pour nous donner la grande loi du progrès : « *Qui justus est justificetur adhuc.* » (Apoc., xxii, 11).

Le grand signe que l'on progresse, c'est le désir ardent et habituel de progresser. La sagesse et la vertu se font aimer et désirer d'autant plus qu'on les possède davantage : « *Qui edunt me adhuc esurient.* » (Eccli., xxiv, 29).

Jésus a marché devant nous dans ce chemin du progrès vers la sainteté. Et comme il a voulu être notre tête, il nous fait comprendre que c'est en restant unis à lui que nous pourrons monter à sa suite. Nous sommes trop pesants pour nous élever seuls par nos propres forces : il faut que ce soit Jésus qui nous entraîne après lui, avec le concours de notre bonne volonté.

III. — La prière

« *O homme, comment pourras-tu t'élever jusqu'à Jésus pour qu'il devienne ton échelle ? Il te faut pour cela une échelle double qui va de toi à lui et de lui à toi. Et cette échelle c'est la prière.* »

Cette échelle double de la prière est symbolisée par celle que Jacob vit en songe à Béthel, au sommet de laquelle se tenait le Seigneur et par laquelle les anges montaient et descendaient.

Les anges qui montent, ce sont nos hommages avec nos demandes qui vont de la terre jusqu'à Dieu ; les anges qui descendent, ce sont les grâces que Dieu, touché par la prière, fait tomber sur ceux qui prient. De cette échelle il nous est absolument nécessaire de nous servir sans cesse, par la prière

habituelle et par la prière actuelle fréquente et fervente. Par « prière habituelle » j'entends la disposition permanente de chercher Dieu et d'attendre tout de lui ; par « prière actuelle » j'entends les actes qui sont produits par cette disposition.

Si nous ne prions plus, notre échelle est couchée à terre et l'ascension est impossible. Comprenons donc bien que Dieu est tout, que le reste n'est rien, que sans lui nous ne pouvons rien, mais qu'en lui nous trouvons tout et qu'avec lui nous pouvons tout. Alors notre cœur s'élancera vers lui et fera monter vers lui des soupirs ardents. Ainsi s'établira entre Dieu et nous une communication incessante qui fera vivre notre âme de Dieu, comme la respiration fait vivre notre corps de l'air qui l'entoure.

En effet, par la prière l'âme exprimera à Dieu ses désirs, ses aspirations, ses hommages partis d'un cœur brûlant d'amour, et elle fera venir de Dieu à elle lumières et grâces pour entretenir et raviver le feu qui brûle en elle. C'est ce courant alternatif établi entre Dieu et nous qui entretiendra la vie divine en nous et nous unira de plus en plus étroitement à Dieu, jusqu'à ce que nous arrivions à l'union parfaite.

Savons-nous tenir toujours dressée notre échelle, en n'ayant d'autre désir, d'autre aspiration, que de nous unir à Dieu et de nous faire aider sans cesse pour cela par lui ?

SERMON POUR L'ANNONCIATION

L'AVE MARIA

Mes frères,

Le moment fixé pour l'Incarnation était arrivé ; le Verbe aspirait de plus en plus à remplir sa mission. Mais la Vierge désignée pour devenir sa Mère devait être informée du dessein éternel. Dieu lui intimerait ce qu'il avait résolu de faire par elle ; elle-même devrait, dans la plénitude de sa liberté, adhérer au plan divin.

Telle est la raison de l'Annonciation, que nous commémorons aujourd'hui. Vous en connaissez les circonstances : la salutation de l'archange Gabriel, son message, ses explications, enfin l'humble acceptation de Marie. Je voudrais méditer avec vous sur les premières paroles de l'envoyé céleste, pour essayer d'en pénétrer plus intimement la richesse.

I. — *L'*Ave, *salut du ciel à Marie*

1. L'archange Gabriel, parvenu en la présence de Marie, se recueillit, plein d'admiration, devant celle qui était le chef-d'œuvre de Dieu par excellence, puis, sans attendre, avec le plus qrand respect, il lui adressa cette parole : « *Ave !* » C'était comme s'il eût dit : « Salut à vous de la part de mon Maître, le grand Dieu du ciel, qui m'envoie vers vous ! » En effet, l'ange n'était qu'un messager, un interprète, un porte-voix. Dans la réalité, par l'organe de Gabriel, c'était Dieu lui-même qui s'exprimait, c'était lui qui manifestait sa pensée et la communiquait à Marie, en se servant d'un intermédiaire créé.

Cet *Ave*, il y avait longtemps que Dieu le répétait, en lui-même, à la créature toute parfaite qu'il avait résolu de créer ; c'était depuis toute une éternité qu'il le faisait retentir à la louange de Marie.

Cet *Ave*, il l'avait conçu dans le plus intime de son cœur et il en avait salué successivement Marie quand, aurore d'une ère nouvelle, d'une ère de salut et d'amour, elle était apparue sur la terre dans son Immaculée Conception et dans sa Nativité, quand elle s'était offerte et avait vécu au Temple, quand elle était entrée dans le monde à l'ombre du Juste Joseph. Et maintenant il lui envoyait ce salut avec plus de solennité, parce que les événements qu'il inaugurait devaient eux-mêmes avoir la plus grande solennité ; lui, Dieu, était sur le point de se faire homme et la jeune Vierge allait devenir sa Mère.

Dans cet *Ave* il y avait, présenté à Marie de la part de Dieu, un salut d'honneur, de respect et de vénération. Dieu, par là, honorait celle qui était parvenue au degré le plus sublime de beauté divine, de saintété acquise et d'humilité inviolable, et qui avait fait fructifier avec le plus grand succès les dons qu'il lui avait confiés au commencement.

Cet *Ave* de Dieu disait encore à Marie tout l'amour qu'il lui portait, amour qui dépassait la totalité qu'il dispensait à la multitude des êtres passés, présents et futurs ; amour unique, tout inexprimable, inextinguible, éternel. L'amour qui prononçait cet *Ave* avait déjà fait immensément pour Marie, mais il voulait faire encore davantage, il voulait ne s'arrêter jamais et poursuivre sans fin le cours de ses libéralités.

Le salut de Dieu passa, en lui, d'une Personne à l'autre. Le Père le prononça le premier ; le Fils, image substantielle du Père, le dit instantanément après ; le Saint-Esprit, le recevant des deux autres Personnes, le formula, à son tour, sans le moindre retard. Chacune l'adressa à Marie, dans l'ordre de ses relations avec elle. Le Père en salua celle qui était sa Fille aînée et souverainement privilégiée entre tous ses enfants. Le Fils l'offrit à celle qui pouvait prétendre à l'honneur d'être doublement sa Mère avec la plus haute perfection : Mère selon l'esprit, en engendrant en elle-même, par ses grâces et ses perfections, la ressemblance la plus achevée du Verbe ; Mère selon la chair, en le concevant et en le mettant au monde en toute vérité, si bien que le Verbe serait son propre enfant. Le Saint-Esprit en fit hommage à Marie comme à son Epouse, à lui étroitement unie et par lui comblée de toutes les bénédictions.

2. Tout en exécutant les ordres de Dieu, l'archange Gabriel exprima aussi en son nom personnel l'*Ave* qu'il était chargé de transmettre à Marie. Il était l'ange propre de l'Incarnation et de Marie. Aussi fut-il heureux de traduire à cette divine Vierge les sentiments les plus parfaits d'humilité, de vénération et d'amour qu'il éprouvait à son égard.

Déjà, dans le passé lointain, il avait énuméré à Daniel les années qui s'écouleraient avant qu'elle mît Jésus au monde. Récemment il avait annoncé à Zacharie le précurseur Jean-Baptiste, destiné à ouvrir les voies au Fils de Marie. Et dans la circonstance présente, il était délégué près de Marie, pour parler avec elle de la réalisation du grand mystère. Privilégié par-dessus tous les autres anges, il était mieux instruit qu'eux de l'Incarnation ; ses connaissances étaient en rapport avec la mission de confiance qu'il avait reçue. A la pensée du rôle qu'il avait à remplir à l'égard de Marie, il ne pouvait qu'être légitimement fier du privilège d'approcher de si près la plus merveilleuse des créatures et de discuter avec elle les conditions dans lesquelles son concours pourrait être donné à la réalisation du plan divin.

A ce salut, proféré par Dieu en ses trois Personnes et adressé par l'archange Gabriel à Marie, toute la cour céleste, composée de myriades et de myriades d'esprits angéliques, s'inclina en lui faisant écho. Alors ce fut un retentissement d'*Ave* sans fin, jusque sur les sommets les plus élevés du ciel, jusqu'aux extrémités de ses régions les plus étendues. Ce fut une joie délirante dans tous les anges, heureux de célébrer l'avènement prochain de leur Reine à sa plus haute dignité : la gloire qui allait lui échoir leur semblait rejaillir sur eux-mêmes.

II. — *L'*Ave, *salut de la terre à Marie*

1. L'*Ave* est d'abord le salut de *Jésus*, lorsque, sur la terre, il rendait à sa Mère les devoirs d'un bon Fils.

Est-ce qu'en effet Jésus, tous les jours de sa vie

mortelle, n'a pas rempli, à l'égard de Marie, ce devoir de salutation que tout enfant observe à l'égard de sa mère ?

Oh ! il me semble l'entendre dire à Marie, avec une tendresse infinie : « Mère, je vous salue, *Ave Maria !* » Et mieux encore qu'à la parole de l'ange, Marie devait ressentir en son âme je ne sais quels tressaillements de joie intime et profonde.

« Quand même, s'écrie un orateur contemporain, quand même nous bâtirions à Marie des cathédrales où nous réunirions tous les trésors et toutes les richesses de la terre, quand même toutes les fleurs et tous les soleils s'inclineraient sous ses pas ou se tresseraient en couronnes sur sa tête, que seraient ces hommages des hommes, des mondes et des anges, en présence d'un seul acte par lequel le Fils éternel de Dieu, Jésus-Christ, s'inclinant dans ses bras et s'élevant jusqu'à son front où il pose le signe de la tendresse, lui a dit : Ma Mère, je vous salue » ?

Ce bonheur ineffable d'être saluée par celui qu'elle appelait et son Fils et son Dieu, que de fois elle le goûta !

2. Lorsque le Christ, remonté dans la gloire de son Père, ne fut plus là pour le faire, les *Apôtres*, et en particulier S. Jean, se chargèrent de remplir à son égard ce filial devoir. Vous les représentez-vous, entourant la Sainte Vierge de leurs plus respectueux hommages ? Jésus-Christ, en les quittant, leur avait commandé de prêcher l'Evangile à toutes les nations. Ils s'en allaient donc annoncer le nom de leur Maître et enseigner par toute la terre la doctrine de la foi. Mais, avant de partir, comme aussi quand ils revenaient de quelque lointaine mission, ils n'oubliaient pas de saluer Marie ; ils se prosternaient à ses pieds ; ils lui demandaient, avec ses conseils, sa plus douce bénédiction ; et quand ils avaient été bénis par la Mère de leur Dieu, ils se relevaient pleins de force, ils la saluaient une dernière fois, et, partant jusqu'aux extrémités de la terre, ils apportaient aux foules qu'ils convertissaient, en même temps que le nom de Jésus, celui de Marie. Par eux déjà commençait à retentir dans le monde entier ce chant sacré : « *Ave Maria,* Je vous salue, Marie. »

3. Les *martyrs* des premiers siècles, quand ils marchaient au supplice d'un pas si ferme, se souvenaient du nom de Marie, ils l'invoquaient et ils lui disaient : « O Marie, Vierge sainte, bénissez-nous, afin que, plus forts que le feu, plus forts que le glaive et les bourreaux, nous ayons le courage de mourir pour Jésus-Christ, votre Fils. »

Les gladiateurs romains, lorsqu'ils s'en allaient combattre dans l'arène sanglante, pour amuser les loisirs des Césars voluptueux et distraire une cité dégénérée qui ne savait plus demander que du pain et des spectacles, disaient en s'inclinant devant la loge impériale : « César, ceux qui vont mourir te saluent. » Ce salut était une amère ironie dans la bouche des misérables dont la mort allait bientôt faire battre des mains tout un peuple de débauchés.

Oh ! que j'aime mieux entendre les martyrs, ces héros des premiers âges chrétiens, s'écrier et dire au moment suprême : « O Marie, ceux qui vont mourir te saluent ! »

4. Après les Apôtres, après les martyrs, ce sont tous les saints *Docteurs* de tous les siècles qui répètent et chantent, dans leurs écrits et dans leurs discours, le salut de l'ange. C'est à Marie qu'ils demandent la lumière, plus confiants dans son assistance que dans leur propre génie. C'est à Marie qu'ils dédient leurs ouvrages, et quand, aujourd'hui encore, nous en parcourons les pages sublimes, nous y trouvons la preuve la plus certaine d'un amour aussi tendre que dévoué.

Il me semble voir toutes ces légions de grands saints, qui sont la gloire et la couronne de l'Eglise, s'agenouiller et se prosterner aux pieds de la Mère de Dieu ; il me semble entendre jaillir de leur bouche des accents enflammés qui la célèbrent et qui, au nom de l'humanité régénérée et sauvée, saluent sa beauté, sa grâce et sa royauté.

5. Dix-huit siècles nous séparent du berceau de l'Eglise ; durant ce long intervalle, combien de fois la Salutation angélique n'a-t-elle pas été répétée par *les innombrables générations* qui se sont succédé sur la face du globe ?

Après le *Pater,* aucune prière n'a été plus familière, plus usuelle que celle-là : elle est devenue la prière des riches et des pauvres, des enfants et des vieillards, des savants et des ignorants, des prêtres et des fidèles, des rois et des sujets, la prière de tous les âges, de toutes les conditions.

Elle a été entendue au foyer de la famille, dans l'enceinte du temple, sur les chemins qui menaient les pieux pèlerins aux sanctuaires de Marie.

S. Dominique, en instituant le Rosaire, la fit réciter à tous les fidèles qu'il évangélisait pour obtenir la conversion des hérétiques.

Et pendant que les armées de la chrétienté livraient bataille aux Turcs dans le golfe de Lépante, pour assurer cette victoire éclatante qui devait affermir pour longtemps la paix de l'Europe, quelle prière récitait-on à Rome ? L'*Ave Maria.*

Tous les saints et tous les bons chrétiens se sont inspirés de l'esprit de leur Mère, la Sainte Eglise. Ils ne tarissent pas d'éloges quand ils parlent de la Salutation angélique et ils ont aimé à la dire et à la redire encore.

6. L'*Ave Maria,* si populaire parmi les générations qui nous ont précédés, n'est pas inconnu de nous, grâce à Dieu : les chrétiens les moins instruits le savent et le récitent.

La mère de famille, si elle est soucieuse de remplir son devoir, l'apprend à ses enfants dès que leurs lèvres commencent à articuler, et elle se résigne volontiers à toutes les difficultés qu'il lui faut vaincre, à toutes les répétitions qu'elle doit faire pour la graver dans leur mémoire.

Cette prière, une fois apprise, ne s'oublie plus. Elle est si courte que les plus affairés peuvent la réciter.

Que de fois n'ai-je pas entendu dire aux malades : « Mes souffrances ne me laissent aucune liberté d'esprit ; je ne puis pas prier ; tout ce que je puis faire, c'est de dire « Notre Père » et « Je vous salue, Marie » !

Oui, malgré le dépérissement de la foi, malgré les envahissements de la négligence, la Salutation angélique reste une prière connue, aimée et répétée par tous les chrétiens.

J'oserai dire qu'elle est plus aimée que jamais. Ecoutez : que disent les foules qui se pressent dans les sanctuaires de Marie, à Lourdes surtout ? Quel est leur chant de prédilection, celui qu'elles répètent avec le plus d'enthousiasme ? Ah ! vous le savez, sans doute pour avoir pris part à quelqu'une de ces imposantes et grandioses manifestations de foi, c'est sur des milliers de lèvres, chanté avec amour, le salut de l'ange : *Ave Maria !*

Enfin, n'est-ce pas de nos jours que Léon XIII a établi le mois du Rosaire ? Nous avions déjà, et c'est un pieux héritage du siècle dernier, nous avions déjà le mois de mai, mois béni où les enfants de Marie se plaisent à l'honorer et à l'invoquer, et voici que Léon XIII, par une de ces inspirations qui viennent du ciel, a voulu que le peuple chrétien, pendant tout le mois d'octobre, se réunît encore devant son image, pour réciter le chapelet et ainsi lui dire mille et mille fois : « *Ave Maria,* Je vous salue, Marie ! »

* *

Il est raconté dans les révélations de sainte Gertrude qu'un jour elle était tellement accablée par la maladie qu'elle ne put réciter dans leur intégrité, selon son habitude, les 150 *Ave Maria* qui composent le Rosaire. Il lui vint la pensée de dire au moins les deux premiers mots : « *Ave Maria,* » et de saluer ainsi 150 fois l'auguste Reine du para-

dis. Celle-ci daigna, en retour, la gratifier d'une céleste apparition. Elle lui apparut, tenant entre ses mains une splendide couronne composée de 150 roses magnifiques. Elle lui posa sur la tête ce diadème gracieux et embaumé en lui disant : « Ces deux mots, pourtant si courts, m'ont été aussi agréables que si tu m'avais adressé chaque fois la Salutation angélique tout entière, car tu as fait ce que tu as pu. »

Au milieu de nos occupations, cent fois, mille fois dans la journée, redisons à Marie cette courte invocation. Elle sera notre soutien dans nos travaux, notre consolation dans l'épreuve, notre force dans les tentations, notre aide dans nos difficultés, notre consolation à notre heure dernière, notre passeport pour l'éternité. Ainsi soit-il.

AUX ENFANTS DE MARIE

XL

LA SERVANTE DU SEIGNEUR

La Sainte Vierge, votre modèle, s'est toujours montrée empressée à répondre à l'appel de Dieu.

I

Une première fois, tout au printemps de sa vie, Dieu lui demanda les prémices de son intelligence et de son cœur : « Prenez, lui dit-elle, tout en moi vous appartient, je vous le donne. Je suis la servante du Seigneur. »

Un autre jour, un ange lui apparaît pour lui offrir la plus auguste des dignités : celle de Mère de Dieu. Marie se recueille et, en un acte de soumission parfaite, répond à l'envoyé céleste : « Je suis la servante du Seigneur. »

Si, à Nazareth, elle s'ensevelit dans l'obscurité de la vie cachée, dans cette pauvre demeure où la présence de Jésus lui tient lieu de tout, c'est encore pour rester la servante du Seigneur.

Au Calvaire, Dieu veut qu'elle soit associée à la Rédemption du monde par le partage des douleurs de son Fils, et elle accepte de boire au calice et de l'épuiser jusqu'à la lie.

II

Pour une enfant de Marie, quand Dieu l'appelle, il n'est pas de plus sainte réponse : « Je suis la servante du Seigneur. »

Qu'il l'appelle à la prière, elle mettra tout son bonheur à s'acquitter de cette douce obligation avec la perfection désirable.

Qu'il l'appelle au travail, travail de la maison ou travail des champs, elle n'aura pour la besogne assignée que zèle et que courage. Il y a déjà tant de services dont vous êtes capables ! Si vos parents vous les demandent, vous serez empressées à répondre à leurs désirs dans la mesure de vos forces.

Qu'il l'appelle au sacrifice, — et les peines que Dieu permet sont toujours les meilleures, — une enfant de Marie sait, quand sonne l'heure, élever vers le ciel un regard de soumission et de confiance.

« Je suis la servante du Seigneur, » c'est la réponse humble, résignée, que Dieu aime et que nous lui devons. Pour une enfant de Marie, le devoir passera avant le caprice, le bien-être, le plaisir. Toujours prête à faire ce qui plaît à Dieu, à chaque effusion de la grâce correspond de sa part un effort nouveau pour mieux le servir. Notre-Seigneur n'a pas fait autre chose que d'acquiescer à la volonté de son Père ; aucun saint n'est devenu tel autrement qu'en accomplissant cette volonté adorable.

La grâce nous est accordée à tout instant, sans que jamais elle doive retourner sans résultat vers celui qui nous la donne ; elle est comme une lumière au milieu de nos inquiétudes, comme une force au milieu de nos combats, quand il semble que nos pensées s'obscurcissent et que nous avons à redouter les pièges de l'ennemi. Elle nous est donnée sous la forme d'une bonne pensée, d'un désir salutaire, d'une sainte affection. Si vous êtes vraiment les servantes du Seigneur, vous devez y correspondre en vous montrant bonnes, indulgentes, charitables, patientes, fidèles à toutes vos obligations.

La grâce n'est pas seulement l'image de Dieu en nous, ni même seulement sa présence : c'est son opération, c'est sa vie. Parce qu'il la possédait abondamment, « ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus qui vit en moi, » disait S. Paul : « *Vivo jam non ego, vivit vero in me Christus.* » (Gal., II, 20). Or cette vie divine ne doit pas cesser de grandir en nous, par une connaissance et un amour plus parfaits de Notre-Seigneur ; c'est là tout le programme de la vraie piété.

III

Revenez souvent à votre modèle, la T. S. Vierge. Elle fut toujours si attentive à répondre aux inspirations qui lui venaient du ciel et à faire de sa vie un continuel mérite devant Dieu ! Nous ne pouvons mieux agir qu'en l'imitant, et nous l'imiterons si nous savons diriger notre volonté dans le sens de tout ce que Dieu nous demande.

La paix de l'âme est le don par excellence. Tout ce que nous pourrions en dire ne suffirait pas pour en avoir une juste idée, disent nos saints Livres, elle surpasse tout sentiment : « *Quæ exsuperat omnem sensum.* » (Philip., IV, 7). Vous auriez beau goûter, l'une après l'autre, les enivrantes joies du monde, sans la paix de l'âme vous ne seriez pas heureuses ; même si tout arrive au gré de vos désirs, tout restera inutile si vous n'avez pas la paix de l'âme, si vous n'avez pas, malgré tous les bonheurs et tous les succès, la conscience tranquille. Mais la paix de l'âme, pour nous comme pour la Sainte Vierge, ne peut venir que d'une humble obéissance à la volonté divine. Disposées à tous les événements, vous aimerez à dire avec le saint homme Job : « Si nous avons reçu les biens de la main du Seigneur, pourquoi, avec la même soumission, n'en recevrions-nous pas les maux ? » (Job, II, 10), et, quoi qu'il arrive, ajouter : « Seigneur, que votre saint nom soit béni. *Sit nomen Domini benedictum.* »

* *

Nous ne sommes jamais contents de ce que nous avons : nous rêvons sans cesse de je ne sais quel sort imaginaire : « Si j'étais cela, si je possédais ceci. » Erreur profonde ! Nous ne trouverons la paix et le calme que dans une sage modération, en sachant nous tenir dans le rang où Dieu nous a placés, et dans une fidélité empressée aux impulsions de sa grâce. Nous ne sommes rien, nous ne pouvons rien, mais chacun de nous doit faire sienne la parole de S. Paul : « Toute ma force est en Dieu, en lui je puis tout. *Omnia possum in eo qui me confortat.* » (Philip., IV, 13).

POUR LA COMPASSION DE LA T. S. VIERGE

MARIE AU PIED DE LA CROIX

Mes frères,

Après que le cortège qui conduisait Jésus à la mort fut parvenu sur le Calvaire, les bourreaux procédèrent à son crucifiement. Marie, se tenant à proximité autant qu'il lui était possible, put se rendre compte de tous les détails de cette opération cruelle. Elle vit Jésus dépouillé de ses vêtements, étendu sur la croix, fixé à cette croix par des clous que les bourreaux enfoncèrent dans ses mains et dans ses pieds, élevé entre le ciel et la terre, recevant toutes les insultes des assistants et agonisant dans d'atroces souffrances durant trois heures environ.

Marie souffrit de tout ce spectacle avec une telle intensité que ce fut comme si elle eût été réellement crucifiée elle-même. Considérons tout ce qu'il y eut alors en elle de douleurs, de déchirements et d'angoisses, et apprenons par là à nous crucifier nous-